

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente de la commission
 M. DAVID HANNA, commissaire
 M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire
 M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
ASSOMPTION SUD – LONGUE-POINTE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 24 avril 2019, 19 h
Plaza Antique
6086, rue Sherbrooke Est
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 24 AVRIL 2019

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION :

MM. Julien Bourbeau et François Plourde, Les Amis du parc-nature Ruisseau-de-la-
Grande-Prairie..... 4

Mmes Paule Dufour et Danielle Blouin, Mobilisation 6600 29

M. Denis Côté, Hockey-balle MHM..... 32

Mme Mireille Goulet, citoyenne 41

M. Carl Bégin, citoyen..... 53

Mmes Julie Morissette et Émilie Dupuis, citoyennes 61

M. Louis-Philippe Véronneau, collectif de résident-e-s de la coopérative Le P'tit train de
Viauville 82

AJOURNEMENT

LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, mesdames, messieurs, bonsoir. Alors, je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal et qui porte sur la vision proposée par la Ville pour le secteur Assomption Sud – Longue-Pointe. La séance va se dérouler en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire.

10 Je m'appelle Isabelle Beaulieu, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal, que vous connaissez aussi sous l'acronyme OCPM. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis secondée par deux autres commissaires, messieurs Bruno-Serge Boucher et David Hanna. Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Matthieu Bardin, qui agit à titre de secrétaire-analyste.

15 La commission remercie Brunelle-Amélie Bourque et Nicole Uwimana, qui vous ont accueillis pour l'organisation logistique de cette soirée. Je vous informe que l'assemblée de ce soir est enregistrée et sonorisée par CSL Location. De plus, l'ensemble des propos qui seront tenus ce soir seront transcrits par madame Marie-Claire Pinet, sténographe. Les transcriptions écrites sont consultables dans les prochains... seront consultables dans les prochains jours sur le site internet de l'OCPM et en version papier dans les bureaux de l'OCPM.

20 Nous saluons aussi les représentants de la Ville et de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve présents dans la salle. J'en profite pour préciser que ceux-ci n'ont pas vocation à intervenir en dehors du droit de rectification, dont ils peuvent faire usage à la fin de la séance.

25 Quelques mots maintenant sur la consultation et sur l'Office de consultation publique de Montréal. La consultation est avant tout destinée aux citoyens. Ils ont le droit d'être renseignés sur les éléments susceptibles de modifier leur cadre de vie et de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus.

30

35 L'Office de consultation publique de Montréal est neutre et indépendant. Ses consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires; ils sont indépendants. Tous les membres de la commission sont liés par un code de déontologie, dont vous pouvez prendre connaissance à la table d'accueil ou sur le site Internet de l'Office.

40 Pour ce qui est de la consultation qui nous réunit ce soir, le conseil municipal de Montréal a mandaté l'Office en juillet 2018 pour que l'on tienne une consultation publique sur la vision de développement économique et urbain du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe.

45 Il est précisé dans le document de la Ville que ce mandat vise à soumettre au débat l'approche proposée par la Ville en matière d'attraction de nouvelles entreprises en milieu urbain dense, le tout en respect des principes de développement durable et d'une saine cohabitation avec les milieux résidentiels. Il faut aussi bonifier la vision, les orientations de développement économique, ainsi que les orientations d'aménagement.

50 Un document de vision de 60 pages, intitulé *Écoparc industriel de la Grande Prairie, document d'information sur le développement économique et urbain du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe*, a été transmis en janvier à l'OCPM. Ce document de la Ville, ainsi que la documentation relative à la consultation, ont été mis à la disposition du public sur le site de l'OCPM dès février 2019 et ils sont aussi consultables en version papier au bureau de l'Office.

55 La première partie de cette consultation a eu lieu les 12 et 14 mars 2019 ici même avec la tenue d'une séance d'information au cours de laquelle vous avez pu obtenir de l'information sur le projet. Aujourd'hui, pour cette seconde étape de la consultation, il est temps pour les personnes qui se sont inscrites préalablement de faire part aux commissaires de leur opinion, préoccupations et commentaires sur la vision mise au jeu par la Ville.

60 Il y aura trois... il y aura au total trois séances d'audition. Ce soir, c'est la dernière séance d'audition. Il y en a eu une cet après-midi et une hier.

Les opinions écrites, soutenues ou non à l'oral, et les transcriptions sténographiées des trois séances d'audition seront rendues publiques dans la semaine à venir et demeureront accessibles sur le site Internet de l'Office et dans ses bureaux en version papier.

65

À la suite des séances d'audition, la commission analysera toute l'information qui lui a été soumise à l'oral et à l'écrit et elle en fera rapport à la mairesse et au président du comité exécutif de la ville de Montréal. Ce rapport sera rendu public quelques semaines plus tard.

70

Je rappelle que les rapports de l'Office n'ont qu'une valeur consultative. Les décisions à prendre ensuite appartiennent au conseil municipal; ce sont les élus qui décident.

75

Maintenant, pour le déroulement de ce soir, celle-ci se passe entre les citoyens et la commission. Dans quelques instants, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun : dix minutes pour présenter leur opinion et une dizaine de minutes pour échanger avec les commissaires.

80

À ceux et celles qui ont déposé une opinion écrite, je vous rappelle que nous l'avons lue attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels, de façon à laisser le plus de temps possible pour échanger avec la commission.

85

En fin de séance, j'accorderai aux représentants de la Ville leur droit de rectification comme il est coutume de le faire en consultation publique si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus aujourd'hui. Il s'agit de rectifier un fait et non pas d'émettre un avis ou un commentaire.

90

La séance devrait prendre fin vers 21 h ou 22 h si tout se déroule comme prévu. Nous observerons une pause au milieu de la séance selon l'horaire où nous sommes rendus. Si tout va rondement, peut-être qu'on ne fera pas la pause pour finir plus tôt.

Je vous rappelle que le climat et les propos doivent être sereins et courtois. C'est pourquoi nous ne tolérons pas les manifestations, ni les remarques désobligeantes, ni les propos

diffamatoires, ni les attitudes méprisantes. Je vous demanderais donc de ni applaudir ni d'exprimer votre mécontentement.

95

Je vous invite à éteindre votre téléphone cellulaire, si ce n'est pas déjà fait, et je vais inviter maintenant la première personne inscrite à l'horaire à venir nous présenter son travail – son mémoire.

100

Alors, nous avons... je n'ai pas la bonne liste... merci... les Amis du parc-nature de la Grande Prairie, donc monsieur Julien Bourdeau (sic) et monsieur François Plourde.

Alors, dès que vous êtes prêts, on vous écoute. Quand vous êtes prêts.

105

M. JULIEN BOURBEAU :

Alors, bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires. François Plourde et moi, Julien Bourbeau, je tiens à le... à rectifier. Donc, nous sommes les Amis du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie et ce soir, dans le fond, nous venons présenter notre proposition de création d'un parc-nature dans le secteur Assomption – Longue-Pointe.

110

Ce que nous vous présentons, ce sont en fait les cartes qui sont issues du mémoire, donc les cartes que nous estimons les plus importantes, si on veut. Et puis, ce qu'on voulait dire avant de commencer, c'est qu'il y a une partie du PowerPoint qui a été également présentée à l'Alliance forêt urbaine le 2 avril dernier devant Soverdi et, notamment, monsieur Luc Ferrandez.

115

François interviendra en deuxième partie de la présentation du PowerPoint.

Avant de commencer aussi, je voulais juste dire : le 12 mars dernier, lors de la séance d'information, après les explications du concept d'écoparc industriel, j'ai posé la question : « Pourquoi avoir choisi le nom Grande Prairie à l'écoparc industriel? », et puis aujourd'hui, bien, les Amis du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie amène en quelque sorte une réponse.

120

125 En fait, ce qui est important, quand on parle de la Grande Prairie, on évoque en fait l'ancien
cours d'eau qui est aussi connu sous le nom du ruisseau Molson. Et, j'aime bien présenter cette
carte-là qui, dans le fond, a été faite avec des documents d'archives. Et, on voit ici le bassin versant
du ruisseau de la Grande Prairie en 1947.

130 Donc, ce qui est important, dans cette carte-là, qui est dans le mémoire, c'est qu'elle fait
prendre conscience de l'envergure du bassin versant du ruisseau de la Grande Prairie. Donc, on
parle, dans le fond, d'un ruisseau – pas un petit ruisseau, là – huit kilomètres, donc, de la source à
l'embouchure, qui traversait respectivement, là, les quartiers Anjou, Saint-Léonard, Rosemont,
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

135 Donc, on peut voir ici la source... si vous voyez la carte qui le situe en haut à droite, qui est
au nord de la 40, près du... dans le fond, la rue Champ d'eau, ce qui est assez... qui porte bien son
nom, dans le fond, et puis qui descend tranquillement en oblique en passant par plusieurs boisés.

140 Aujourd'hui, ce qui reste du bassin versant, c'est tout ce qui reste en fait de milieux naturels.
Ce sont des boisés résiduels, des friches, des milieux humides.

145 On peut voir notamment le parc du Boisé-Jean-Milot, qui est au nord. On voit aussi le parc
Francesca-Cabrini, les parcs Boisés des Pères, le boisé du Village olympique, puis, au sud de
Sherbrooke, il y a des boisés non officiels : le boisé Beni Hana – mais ça n'a pas de relation de
parenté avec vous, Monsieur le commissaire – il y a le boisé du métro Assomption où on a fait une
corvée, François et moi, et d'autres citoyens, lundi dernier.

150 Il y a le boisé Steinberg, qui est au sud d'Hochelaga, et puis ensuite, il y a la friche arbustive
Montréal Locomotive Works, et il y a, en fait, le boisé Vimont, boisé Grace Dart et le boisé,
finalement, qu'on a appelé ruisseau Molson. Ce sont des boisés non officiels, donc ce sont les noms
que nous leur avons donnés.

Quand on regarde Google Earth, on peut encore voir la trace de ce corridor dans le paysage
montréalais. On voit encore la trace verte, donc, qui suit l'ancienne marche géologique du ruisseau.

155 Et puis, ce que je peux dire aussi, c'est que le projet, dans le fond, de création d'un parc-nature nous permettrait de créer et de reproduire ce corridor vert, qui est présent, mais qui est peut-être un peu plus menacé au sud. Donc, ça nous permettrait d'ériger un corridor de connectivité naturelle; je vous montre ici, là, au PowerPoint. Donc, ça nous permettrait d'ériger un corridor de connectivité naturelle dans toute la marche géologique de l'ancien ruisseau.

160 Les enjeux et défis : le corridor du ruisseau de la Grande Prairie est situé dans un secteur de développement économique qui fait l'objet d'une consultation publique cette année et la Ville de Montréal envisage créer un écoparc industriel exactement dans la partie qui était son embouchure. Et aussi, il y a des infrastructures autoroutières qui s'implanteraient dans le cœur même du parc-nature, c'est-à-dire à l'endroit où l'on souhaiterait créer le parc-nature.

165 La réhabilitation, la réactivation de cette trame verte nécessiterait la sauvegarde des boisés résiduels dans le secteur même de développement de l'écoparc industriel projeté par la Ville.

170 Donc, l'enjeu, la collision qu'on voit, dans le fond, sur cette carte-ci, donc qui est le secteur de l'Écoparc industriel Grande Prairie et ensuite l'ensemble vert qui est... voyons... parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie... donc, cette collision, on aimerait, dans le fond, en faire une... plutôt une cohabitation entre le corridor industriel et corridor naturel.

175 Et puis, évidemment, l'objectif ultime, c'est de préserver le boisé Steinberg, qui... là où l'on projette construire la route, la boucle autoroutière, ainsi que d'installer Hydro-Québec.

Ça fait qu'en somme, pour sauvegarder et préserver les boisés, un parc-nature conviendrait, dans le fond. Un parc-nature sauverait la Grande Prairie.

180

Voilà, maintenant je vais céder la parole à François.

185

M. FRANÇOIS PLOURDE :

190 Bonsoir. J'aimerais amener un petit point qui me chicotte depuis le début : c'est qu'aujourd'hui, on aurait dû aussi parler d'Assomption Nord. Je sais que ça a été scellé en 2017.

195 Pour moi, c'est le même territoire, qui a les mêmes usages, puis qui comptait le même ruisseau. Ça aurait été agréable que tout ça... qu'on parle d'Assomption en général aujourd'hui, mais bon, ça a déjà été fait. Mais, c'est pour ça que, nous, on s'est donné le droit de parler d'Assomption Nord et de bien plus loin, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

200 Maintenant, j'aimerais citer monsieur Luc Ferrandez, que j'aime beaucoup, que j'ai rencontré souvent, responsable des grands parcs et espaces verts du comité exécutif. Il répète souvent : « Montréal est en mode rattrapage présentement. » Ils ont de l'argent, là, ça fait qu'ils font l'achat et la conservation de milieux naturels, surtout dans l'ouest de Montréal.

205 Monsieur Ferrandez rêve de recréer une grande forêt dans l'ouest de Montréal. On lui a souvent dit : « Bien, pense à nous dans l'est de Montréal. »

210 Il mentionne aussi que le réchauffement climatique s'est accéléré par rapport aux prédictions. C'est que le pergélisol du Grand Nord est à, justement, se dégeler, puis ça dégage un gaz, qui est le méthane, qui est de loin un gaz à effet de serre qui est plus puissant que le CO2. Alors, en... c'est ce qu'il dit, lui. Je l'ai vu à la Soverdi il n'y a pas longtemps.

215 En 2000 – en 2019, excusez-moi – on n'a plus le choix : il faut conserver les boisés existants et augmenter de beaucoup la canopée parce que « la seule patente » – ça, c'est les termes de monsieur Ferrandez – qui absorbe en grande quantité le CO2, c'est l'arbre. Hein, ce n'est pas de moi.

215 Les infrastructures vertes, ça veut dire tout ce qui est boisé, qui est milieu naturel, ça veut dire des connections qui sont fortes, qui ont été créées par la nature, pas par l'humain, sont déjà en place dans Assomption Sud et Nord. Ils font déjà leur travail d'absorption du CO2, de

filtration de l'air, d'îlots de fraîcheur, et puis, en passant, ils absorbent énormément d'eau. Lorsqu'il y a des fortes pluies, comme là, il y a des inondations, bien ces endroits-là absorbent énormément d'eau.

220

Il y a comme une arnaque, là, qui dit que tout raser ça, puis de replanter un parc avec quelques espèces exotiques ferait le même travail : c'est totalement faux. Des arbres, souvent adolescents, qui sont jeunes, ne feront le travail que... ces boisés-là que dans 50 ans, t'sais.

225

C'est des boisés qui sont là souvent depuis 25-30 ans, mais ils ont un amalgame très puissant. Il y a souvent, dans le sous-sol, le fameux *Wood Wide Web*, ça veut dire les connections entre les racines et les champignons qui font interface, qui font que toutes les espèces ne sont pas... sont plus dures à attaquer par des champignons, des insectes, et tout ça.

230

Ça fait que ça fait des boisés qui sont très forts même si, à travers ça, ce sont des espèces et indigènes et exotiques; c'est la nature qui a choisi de planter ça là. Et, ce que nous disons, nous : on devrait en conserver le plus qu'on peut.

235

On n'est absolument pas contre l'économie, on n'est absolument pas contre qu'il y ait un parc industriel, au contraire, mais il y a moyen de garder des grands *boutes* puis de faire l'industrie à côté, peut-être, de certains secteurs. Mais, il est évident qu'on privilégie de garder le boisé qu'on appelle Steinberg.

240

Et voilà.

As-tu quelque chose à rajouter?

M. JULIEN BOURBEAU :

245

Non.

250 Ça fait qu'en conclusion, ce que... dans le fond, ce que nous disons, c'est que nous
souhaitons qu'Hydro-Québec s'installe sur le terrain au nord... dans le fond, l'ancien terrain du...
de métro. Et, évidemment, ne pas produire la boucle routière et possiblement oublier le
prolongement du boulevard de l'Assomption, en tout cas dans la partie nord. Au sud, ça, c'est
une autre histoire. Voilà.

255 Et puis, nous souhaitons, évidemment, pour ce qui est du besoin d'avoir une desserte
portuaire, bien en fait, d'exploiter et de réévaluer les scénarios de la rue Dickson, dans le fond,
pour la sortie du camionnage portuaire. Je crois que c'était le scénario quatre et six du MTQ qui
n'étaient pas retenus, mais qui sont des documents qui sont déposés sur le site de l'OCPM. Et
puis, bien évidemment, on... il faudrait peut-être songer à élargir Dickson dans ces scénarios-
là.

260 Et c'est ce qui conclut notre présentation.

LA PRÉSIDENTE :

265 D'accord, merci beaucoup. Alors, merci beaucoup pour le document très... très
documenté et bien clair.

M. JULIEN BOURBEAU :

270 Bonne lecture.

LA PRÉSIDENTE :

275 Je voulais vous demander si, puisque vous connaissez bien le secteur, vous êtes bien
impliqués dans le secteur, si jamais les flots de camions étaient plutôt redirigés sur Dickson, on
se rapproche beaucoup de quartiers très habités : est-ce que vous savez comment négocier ça
avec les résidents en rapprochant les camions plutôt vers eux... puissent plus être en dialogue
avec les gens sur le terrain?

M. FRANÇOIS PLOURDE :

280

Oui. Bien, je crois que la distance est assez grande pour que le son soit déjà atténué puis présentement, il y a déjà énormément de camions. On parle justement, j'étais là hier et avant-hier, je sais que ça va doubler. Bon. J'avoue que ça, je n'y avais pas pensé, puis ça aurait été le fun de le mettre dans le mémoire et je me propose de le faire.

285

Mais, c'est sûr que de végétaliser avec... Je voyais en face, là, justement, c'est la Grace Dart, aussi, qui est en face : ils ont énormément de conifères. L'hiver, ça aide à filtrer. La végétation, c'est un atout. Non seulement ça filtre, mais ça filtre le son et la...

290

Ça fait que je me propose, justement, de faire des tests : savoir si les végétaux, comme le conifère, pourraient filtrer assez le son à long terme pour aider... Guybourg, principalement. Mais, Dickson est déjà une autoroute, t'sais.

295

On ferait juste, finalement, utiliser quelque chose qui est déjà surutilisé, l'élargir. Je crois que... je ne crois pas, avec la hauteur de mabi [phonétique] et des zones d'entreprises, je crois que le son serait quand même filtré.

LA PRÉSIDENTE :

300

Et puis, juste par curiosité, vous avez mentionné avoir eu l'occasion de discuter avec les gens de Soverdi : est-ce que... dans ce qu'on connaît de plus en plus, qu'est-ce qu'on peut faire avec la végétalisation pour mitiger toutes sortes de nuisances? Est-ce qu'il y a des choses que vous pouvez nous éclairer, justement, sur ce que Soverdi peut faire avec vous, ce qu'elle peut faire sur le terrain ou ce que vous avez entendu dans les dernières découvertes ou trouvailles ou...?

305

310 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Oui, oui, oui. Bien, justement là, le 3 mai, je suis invité à aller... il y a des plantations qui vont être faites sur le terrain du CN...

315 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

320 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

C'est des... On va aller voir le terrain en premier pour justement essayer de filtrer le son qui s'en va vers Viauville. Ça fait que...

325 C'est sûr que la végétation bien placée, comme on disait, là, aujourd'hui, il y a quelqu'un... la dernière dame qui était là, je me souviens plus de son nom, parlait que le son, justement, lorsque c'était des surfaces qui étaient différentes, qui étaient très différentes, le son se disperse.

330 Moi, j'ai été drummer longtemps puis justement, on mettait des coquilles d'œufs dans nos locaux parce que c'est des surfaces qui sont inégales. Mais, c'est vrai, c'est la même chose dans la vraie vie : si tu as des surfaces planes, le son va se répercuter et être lisse. Alors, ce qu'on essaie de faire avec la végétation, c'est justement un paquet de surfaces différentes, des surfaces qui s'en vont dans n'importe quel sens pour que le son se disperse. Et voilà.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Donc, c'est ça, vous allez faire ça sur le terrain du CN?

340

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui, oui. C'est... on est à l'étude présentement.

345 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah, O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

350

Oui, vas-y.

M. JULIEN BOURBEAU :

355

En complément d'information, ce qu'on a su aussi de Soverdi, c'est qu'ils étaient déjà en discussion avec le CN, le Port, pour planter dans différents secteurs, mais assez proche. Je n'ai pas les endroits exacts, mais...

LA PRÉSIDENTE :

360

Non non, mais...

M. JULIEN BOURBEAU :

365

... il y avait déjà projet de planter une centaine d'arbres. Ça, c'est... on était content de l'apprendre, dans le fond. Puis ils font leur bout de chemin, ils négocient directement avec...

LA PRÉSIDENTE :

370

En même temps, oui...

M. JULIEN BOURBEAU :

... ces acteurs-là. Donc, on l'apprenait le 2 avril dernier.

375

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Merci. Moi, ça va. Est-ce que vous avez une question?

380

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

385

Moi, j'en ai une petite.

LA PRÉSIDENTE :

390

Allez.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Vas-y.

395

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Vous nous avez beaucoup parlé de la flore; j'aimerais que vous me parliez un petit peu de la faune de ces... votre mémoire en fait état également.

400

M. FRANÇOIS PLOURDE :

405 Qu'est-ce que vous voulez savoir sur la faune?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

410 Bien, sur les types d'animaux qui sont là, puis comment... comment...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Bien, on les... on...

415 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Un, y a-t-il importance de les préserver et deux, comment est-ce qu'il y a incompatibilité totale entre préservation de la faune présente et l'établissement d'un écoparc.

420 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Bien, écoutez, moi je fréquente les lieux depuis presque maintenant sept ans. Le renard est presque disparu. Je dois avouer : je ne l'ai pas vu encore, ça fait deux ans, parce que ça prend un territoire de chasse immense, qui est quasiment neuf kilomètres carrés.

425 Là, la... c'est dû à ce que Ray-Mont Logistics a officialisé les lieux et a décidé de tout détruire – c'est son droit. Mais, les... il y avait beaucoup de terriers sur son territoire.

430 Est-ce que la faune est importante? Je crois que oui parce qu'en ville, il y a beaucoup de rats et de souris puis le renard en mange une grande quantité, une énorme quantité, en fait. Il y avait de l'épervier de Cooper, qui était vu souvent, mais ça, il est encore là. Il y a les dindons sauvages, qui ont été très populaires, là, le printemps passé, tout le monde les connaît; bon, bien ça fait partie de leur territoire. Il y a la couleuvre brune, c'est ça... oui, pas la rayée...

435

malheureusement, on aurait beaucoup aimé trouver de la couleuvre rayée parce qu'elle est protégée, hein?

LA PRÉSIDENTE :

440

Attention, on vous...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

445

Oui, et le hibou des marais qui a été vu, huit... il y a huit ans puis qu'on n'a jamais retrouvé, malheureusement, mais... Il y a la grenouille léopard, qui est seulement reconnue en voie de disparition au Manitoba, mais pas au Québec. Ça fait que... qu'on ait découvert ça, ça n'a rien changé, malheureusement, mais c'est... ça existe, là. En arrière du Dubo Électrique, il y a une grosse colonie de grenouilles. Il ne faut pas trop en parler parce que des gens vont peut-être aller les pêcher, mais bon. Ça existe, là, à Montréal, là. C'est possible, c'est facile, en plus.

450

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

455

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

460

Merci.

465 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur David?

470 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Prenons le... bien, votre agrandissement du parc Rougemont.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

475 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

480 Donc, l'endroit où sont les grenouilles léopard. Est-ce que les étangs sont des étangs permanents ou saisonniers, c'est...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

485 Permanents.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Permanents.

490 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Oui parce que c'est... O.K. je vais vous expliquer une belle histoire qui me vient du CRE.

495

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

500 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Dessous, c'est les anciennes citernes, O.K., qui ont été crevées par le temps, qui servaient à la... le Montreal Locomotive Works pour éteindre les feux parce qu'à ce moment-là, il n'y avait pas l'eau courante, hein?

505

Puis, c'est... puis bizarrement, ces grosses citernes-là sont exactement dessous puis ils conservent l'eau de fonte à toutes les années, puis ça reste là, puis c'est filtré par les plantes, dont le phragmite, qu'on n'aime pas, qui est le roseau commun, qui est très envahissant, mais c'est un grand filtreur. C'est une plante qui, en même temps, qui est envahissante, mais que... bon... Alors, c'est... oui, c'est appelé à rester.

510

C'est plein... bizarrement... elles sont situées exactement à la bonne place. Je ne sais pas d'où ils viennent, j'ai fait beaucoup de recherches dans le quartier, je ne comprends pas comment ils sont arrivés là. Je vais sûrement découvrir ça, mais, ils sont là, et... il y a une colonie, là, oui.

515

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

520

M. DAVID HANNA, commissaire :

Donc, vous dites, c'est le réservoir d'eau de la Montreal Locomotive Works?

525

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui, oui.

530

LA PRÉSIDENTE :

Qui garde les étangs.

535

M. DAVID HANNA, commissaire :

Qui était là?

M. FRANÇOIS PLOURDE :

540

Souterrain.

M. DAVID HANNA, commissaire :

545

Et qui fait que ce sont maintenant des étangs...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui, ils sont percés, tous ceux... ils ont été percés...

550

M. DAVID HANNA, commissaire :

... tout à fait permanents.

555

M. FRANÇOIS PLOURDE :

... puis... bien là, ils retiennent l'eau...

M. DAVID HANNA, commissaire :

560 O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

... ils retiennent l'eau de fontes, tout ça, ça fait que...

565

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

570

M. FRANÇOIS PLOURDE :

... c'est comme imperméable. Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

575

O.K. Puis, ça a quelle profondeur? Est-ce que vous l'avez mesurée ou...?

M. FRANÇOIS PLOURDE :

580

Je n'en ai pas... aucune idée, ça me vient d'un employé qui travaillait à la Montreal Locomotive Works...

M. DAVID HANNA, commissaire :

585

O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

590

Il ne m'a pas donné de dimensions.

M. DAVID HANNA, commissaire :

595

O.K. Intéressant.

LA PRÉSIDENTE :

600

C'est intéressant.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Et maintenant, par rapport au boisé Steinberg...

605

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

610

... qui est beaucoup plus vaste, bien sûr...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

615

Oui.

620 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Encore une fois : présence d'eau en surface, mais est-ce que ces eaux sont permanentes, saisonnières?

625 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Non. C'est une prairie humide, qui est reconnue par Canards Illimités, ça veut dire que ça va être une prairie qui va être seulement là au printemps ou à l'automne...

630 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K.

635 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

... lorsqu'il y a beaucoup d'eau et où... lorsqu'il y a la fonte. Ça veut dire que les oiseaux en transit vont aller là pour se nourrir.

640 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça.

645 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Ça veut dire que c'est assez important. Il va sûrement y avoir des bernaches, là, ou rarement, très rarement, de la... des oies blanches parce que l'oie blanche, son parcours est plus dans...

650

M. DAVID HANNA, commissaire :

Plus... l'ouest.

655 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

... dans l'ouest, c'est ça, vous le savez.

660 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça. O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

665 Ça fait que... mais ça arrive quand même. Ça fait que ça va être plus le dindon sauvage puis la bernache qui vont en profiter, oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

670 O.K. Parfait.

Et, dernière question quant à la présence d'Hydro-Québec sur le territoire. Bon, avec son projet de poste de transformation dans la partie nord de votre boisé Steinberg, où en êtes-vous dans vos discussions avec Hydro-Québec quant aux...

675

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Oui...

680

M. DAVID HANNA, commissaire :

685 ... je ne sais pas, moi, changements de projet, compromis, design; est-ce que vous en êtes quelque part avec ça?

M. FRANÇOIS PLOURDE :

690 Bien, écoutez. Hydro-Québec, c'est le meilleur citoyen corporatif qui puisse se retrouver dans le boisé, ça c'est sûr, parce qu'ils vont planter, ils vont nous aider puis on peut même les accompagner. Dans nos rêves les plus fous, ils ne sont pas là parce qu'on essaie de garder intégral le boisé, puis on sait qu'il y a possiblement une boucle en plus, ça fait que, là, il n'y en a plus, de boisé.

695 Ça fait qu'on essaie d'éviter... de le conserver intégralement, mais c'est sûr qu'Hydro-Québec est le meilleur partenaire qu'il peut y avoir. C'est mieux qu'avoir une entreprise privée qui fait je ne sais pas quoi, là, parce qu'eux, au moins, ils ont un programme vert, puis on est prêt à travailler avec eux, oui.

700 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Bien, merci beaucoup.

M. JULIEN BOURBEAU :

705 Si je peux juste faire du pouce là-dessus, sur la réponse : on avait rencontré aussi Hydro-Québec, je crois... je me souviens... 25 mars dernier, souvent, mais... En fait, ils nous avaient dit aussi qu'ils avaient étudié le scénario de s'installer au nord d'Hochelaga, mais en fait, ils s'étaient fait dire que c'était le territoire d'un PPU de l'Assomption Nord, différent de celui de
710 celui de l'Assomption Sud, mais qui est séparé par à peine 50 mètres, 60 mètres.

715 Donc, ça nous semblait un peu absurde qu'ils s'installent plus au sud, alors qu'au nord, le terrain est complètement dégagé, il n'y a plus d'arbres, ça se... oui, il y a un entrepôt, mais il y aurait moins de dommages, si on veut, au niveau de la flore là-bas. Donc... mais le principal argument, c'était tout simplement qu'ils s'étaient fait dire que c'était un territoire qui était réservé, dans le fond, pour le PPU.

M. DAVID HANNA, commissaire :

720 Pour?

M. JULIEN BOURBEAU :

725 Bien, pour le...

LA PRÉSIDENTE :

C'est tout le zonage.

730 **M. JULIEN BOURBEAU :**

... le PPU de l'Assomption Nord...

M. DAVID HANNA, commissaire :

735 Oui...

M. JULIEN BOURBEAU :

740 ... donc, qu'ils ne pouvaient pas installer... ils ne pouvaient pas faire de l'industriel lourd parce que c'était plutôt de l'industriel léger...

LA PRÉSIDENTE :

745 Question de zonage.

M. JULIEN BOURBEAU :

750 Et il y avait toutes sortes d'autres conséquences. Donc, c'était des limites, des contraintes plutôt de cet ordre-là parce qu'autrement, je ne crois pas que ça les aurait non plus dérangés de s'installer là; c'était leur seul argument.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

755 Et c'est pourquoi j'ai dit au début : ça aurait été bien qu'on parle d'Assomption au complet, en même temps, et faire un PPU pour le même secteur. On... en tout cas.

M. DAVID HANNA, commissaire :

760 O.K. Merci beaucoup.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

765 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

770 Juste une petite dernière question, puisqu'on vous a devant nous et que vous avez beaucoup travaillé le sujet : selon vous, donc, il y aurait quand même possibilité de réhabiliter, dans la zone, dans le sud de la zone, ce qui était le ruisseau Molson?

M. FRANÇOIS PLOURDE :

775

Oui, absolument, son lit est encore là.

LA PRÉSIDENTE :

780

C'est ça, donc...

M. FRANÇOIS PLOURDE :

785

Oui, son lit...

LA PRÉSIDENTE :

... ce n'est pas un trop gros défi de le remettre en état?

790

M. FRANÇOIS PLOURDE :

Non. La manière qu'on a fait le mémoire...

LA PRÉSIDENTE :

795

Oui.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

800

... à la différence de Jérémy Hamel, l'après-midi, qui était... qui est très beau, qui est très utopiste... nous, on a contourné l'industrie pour essayer de *plugger* le ruisseau où il coulait avant, où c'était des fossés facilement envisageables, là.

805 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

810 **M. FRANÇOIS PLOURDE :**

Ça fait que oui, c'est possible d'en... En fait, c'est un paquet de fossés et de creux...

LA PRÉSIDENTE :

815 O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

820 ... pour récupérer l'eau de pluie. Ce n'est pas tant un ruisseau que de l'eau de surface qu'on fait couler... oui, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. O.K.

825

M. FRANÇOIS PLOURDE :

830 Mais, c'est facilement réalisable puis ils n'auront pas le choix. Jérémie, par contre, ce qu'on est d'accord avec lui, c'est qu'il disait, justement : « Ils n'auront pas le choix chacun de faire un bassin de rétention. », et tout ça. Aussi bien de se regrouper sur le même territoire pour faire la même chose...

LA PRÉSIDENTE :

835 O.K.

M. FRANÇOIS PLOURDE :

... recréer un genre de ruisseau.

840 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. D'accord, merci.

M. JULIEN BOURBEAU :

845

La réhabilitation du ruisseau passe par la sauvegarde des boisés, ça fait que c'est... les deux vont ensemble.

LA PRÉSIDENTE :

850

O.K. Merci beaucoup.

M. DAVID HANNA, commissaire :

855

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

860

Alors, maintenant je vais... Bon ça y est, je me suis encore trompée de feuille. Non, c'est bon. Alors, monsieur Serge Isidore et madame Philati Dorila. C'est ça? Oh, pardon.

Alors, nous avons déjà avec nous, je crois, madame Paule Dufour et madame Danielle Blouin, de Mobilisation 6600. Alors, nous allons vous entendre maintenant.

865

Mme PAULE DUFOUR :

Bonsoir. Bonsoir.

870

M. DAVID HANNA, commissaire :

Bonsoir.

875

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Bonsoir.

Mme PAULE DUFOUR :

880

Alors, c'est tout à fait un geste symbolique qu'on fait, on ne présente pas de mémoire.

On représente le mouvement citoyen Mobilisation 6600 et lors de la journée d'information du 13 avril dernier, nous avons mis à la disposition des visiteurs de notre kiosque un cahier dans lequel ils pouvaient formuler leurs souhaits quant à l'avenir du secteur à l'étude. C'est ce cahier que nous vous remettons ce soir.

885

Tout au long de cette aventure, comme mouvement de mobilisation, nous avons voulu mettre de l'avant le point de vue des citoyens de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, plus particulièrement ceux de Guybourg, Haig-Beauclerk et Viauville, les quartiers les plus touchés par les changements prévus.

890

En échangeant ensemble, nous avons appris que nous partageons un sort commun, celui d'habiter une zone industrialo-portuaire dans laquelle les infrastructures routières sont prépondérantes. Au moment où les acteurs politiques et économiques veulent transformer notre milieu de vie, il nous apparaît encore plus important de vous soumettre ces souhaits.

895

900 Ces quelques pages valent pour la liberté totale laissée aux participants. Il n'était pas question de tenir compte de tel ou tel développement économique. Chacun pouvait y aller de ses propres désirs. Et ce qui ressort de ces témoignages, selon nous, c'est l'importance qu'on mesure, parfois mal, des petits et grands boisés pour les résidents du secteur.

905 Pensons-y : à proximité de nos maisons, à distance de marche, un espace hors de la ville. Un accès à la nature. Un lieu de passage rêvé entre des quartiers. Pouvoir couper court, à travers champs, dans un milieu urbain : voilà les rêves qui sont les nôtres. Il y a quelque chose de merveilleux, difficilement quantifiable, certes, mais qui compte beaucoup pour nous.

910 En choisissant le nom de la Grande Prairie, nous avons cru un instant que la Ville de Montréal voulait aller dans le même sens, mais à la lecture de son document d'information, il semble qu'elle ne s'en tienne qu'au seul symbole.

915 Pire que cela : on détruit le boisé Steinberg, le plus grand des îlots de fraîcheur de tout le secteur, au profit d'une boucle de raccordement et d'un poste de transformation d'Hydro-Québec. Comme si on avait tellement d'espaces verts dans l'est de Montréal qu'on pouvait en sacrifier un aussi important que le boisé Steinberg sans que cela ne nous fasse ni chaud ni froid.

920 Le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire nous rappelle pourtant que la préservation de la biodiversité et des milieux naturels d'intérêt est un volet important de l'aménagement des écoparcs industriels. On évite également de les fragmenter et de réduire leur connectivité. Peut-être ne juge-t-on pas ces milieux naturels dignes d'intérêt? Qu'on nous en excuse : ce sont les seuls qu'il nous reste.

925 Pour terminer, posons-nous la question : de quoi serons-nous le plus fiers dans 20 ans? De quoi nos enfants et ceux et celles qui nous suivront nous seront-ils les plus redevables? Du prolongement de Souigny/Assomption ou de la préservation des derniers boisés existants dans l'est de Montréal et de leur intégration réfléchie dans un nouveau cadre?

Merci, et puis c'est Danielle qui a fait le cahier qui va le remettre... qui va vous le remettre.

LA PRÉSIDENTE :

930

Merci.

Mme PAULE DUFOUR :

935

C'est beau?

LA PRÉSIDENTE :

940

Matthieu va s'en occuper, pour s'assurer que ça reste bien, bien classé dans les bureaux de l'Office.

Mme PAULE DUFOUR :

945

Oui. C'est beau?

LA PRÉSIDENTE :

950

Merci. Est-ce que vous avez des questions?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Moi ça va.

Mme PAULE DUFOUR :

955

C'est correct?

960 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

965 **Mme PAULE DUFOUR :**

Merci. C'est un geste symbolique, tout simplement.

LA PRÉSIDENTE :

970 Ça marche. Alors, est-ce que nous avons parmi nous monsieur Denis Côté? Alors, on va entendre monsieur Denis Côté même si on a pris de l'avance parce qu'on a des gens qui ne sont pas arrivés. Donc, prenez votre temps pour vous installer, là.

M. DENIS CÔTÉ :

975

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

980

Bonsoir. Alors, on vous écoute.

M. DENIS CÔTÉ :

985

Bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires.

Mon témoignage portera sur le Hockey-balle, l'emploi, le boisé de la résidence Grace Dart, le terminal de Ray-Mont Logistics et le tramway longeant la rue Notre-Dame. Oui, tout ça en 10 minutes.

990

Mon nom est Denis Côté.

LA PRÉSIDENTE :

Vous pouvez prendre 15, c'est correct.

995

M. DENIS CÔTÉ :

Je témoigne au nom de Hockey-balle MHM. Le « MHM » est pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le nom de l'arrondissement.

1000

Lors de deux consultations sur l'ex-Cité de la logistique en janvier et juin 2017, j'avais témoigné et déposé des mémoires au nom de Hockey-balle MHM, qui jouait alors dans l'immense complexe, Le 5600, situé au boulevard... au bout du boulevard l'Assomption.

1005

Nos interventions de 2017 suggéraient à la Ville de construire un centre multisport dans la Cité de la logistique pour offrir une amélioration locale à ce secteur industriel qui, en fait, profite plutôt à l'ensemble de la région métropolitaine. Aussi, en représentant des joueurs de hockey-balle, que je connais bien, j'encourageais la création d'emplois manufacturiers dans l'arrondissement.

1010

Depuis près de deux ans, trois développements majeurs sont à signaler.

1015

Premièrement, le centre de hockey-balle privé qui nous accueillait depuis 2010 a fait faillite en décembre 2017. C'était une démonstration supplémentaire que les grands gymnases à Montréal doivent être soutenus par les fonds publics, que cela soit par la Ville ou par le milieu de l'éducation.

1020

Deuxièmement, il ne reste presque plus de grands terrains libres dans le secteur que vous étudiez. Notamment, un garage de la STM et un poste d'Hydro-Québec viennent de réserver deux grands terrains. De plus, les demandes de préservation ou d'aménagement d'espaces verts sont

très convaincantes. En conséquence, nous avons abandonné l'idée d'implanter un centre multisport par ici.

1025 Troisièmement, les administrations de l'ex-maire, Réal Ménard, et du maire actuel, Pierre Lessard-Blais, n'ont pas semblé particulièrement intéressées à investir pour de nouveaux gymnases dans l'arrondissement. L'aspect consolant pour nous, c'est que nous avons réussi un peu à sensibiliser les élus et les fonctionnaires à ce sujet.

1030 En général, les joueurs de hockey-balle sont de bons employés, notamment dans les secteurs manufacturiers, dans la construction ou autres domaines ne nécessitant pas de longues études. C'est pour cela que j'appuie en leur nom la création d'emplois dans le secteur.

1035 Personnellement, j'ai déjà travaillé près d'ici, chez Catelli, au terminal de produits pétroliers Norcan et chez Coca-Cola. J'ai habité 24 ans un peu à l'est du secteur étudié et 25 ans un peu à l'ouest. Je connais donc assez bien cette zone. Je suis diplômé en sciences pures et appliquées du Collège de Maisonneuve.

1040 À titre personnel, j'appuie la proposition de création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie que vous ont présenté François Plourde et Julien Bourbeau en début de soirée. Il s'agit d'un soutien général à toute préservation ou aménagement d'espaces verts dans l'est de Montréal.

1045 Mais, je me doute bien que la Ville de Montréal devra faire des choix et qu'elle n'a pas les moyens d'exproprier en masse d'immenses terrains privés. J'insiste néanmoins sur l'accessibilité du boisé mature, situé au nord de la résidence pour aînés Grace Dart. Cette petite forêt devrait être ouverte à tous, possiblement en étant incorporée à un futur lien vert, cycliste et piétonnier. Puisque le centre Grace Dart est financé par le gouvernement du Québec, la population devrait clairement pouvoir profiter du grand terrain adjacent.

1050 Dans le domaine du hockey sur glace et non pas le hockey sur plancher, je suis chargé de projets pour l'organisme Jeunes Sportifs Hochelaga, JSH. Cette position m'a amené à connaître

un ancien commanditaire de JSH, Charles Raymond, de Ray-Mont Logistics. Puisque je suis intéressé par le secteur que vous étudiez, j'ai demandé à visiter le terminal intermodal de cette compagnie.

1055

En trois occasions, j'ai donc déjà visité le terminal actuel de Ray-Mont Logistics, à Pointe-Saint-Charles, le siège social de l'entreprise et le chantier dans Assomption Sud, chaque fois guidé par monsieur Raymond lui-même.

1060

Pour Montréal dans son ensemble, le projet de déménagement du terminal semble très écologique. Cette firme reçoit des denrées agricoles du centre du Canada par train, les ensache pour l'exportation puis les amène par camion porte-conteneurs près des quais appropriés dans le port de Montréal.

1065

Nombreux, bruyants et polluants, ces camions traversent plusieurs quartiers populeux, dont le centre-ville. Un nouveau terminal, accessible par train et tout près du port, réduirait de près de 90 % le transport par camion porte-conteneurs de Ray-Mont Logistics à Montréal.

1070

Ensuite, le terminal d'Assomption Sud serait construit en respectant beaucoup plus son voisinage par rapport à Pointe-Saint-Charles grâce à des normes plus modernes et aux possibilités accrues d'un plus grand terrain.

1075

Le siège social de la compagnie est ce qu'il y a de plus moderne dans le domaine des bureaux. J'ai confiance que le nouveau terminal serait aussi avant-gardiste.

1080

Lors de ma dernière rencontre avec monsieur Raymond, je lui ai suggéré quelques compromis qui pourraient plaire à l'arrondissement et au voisinage, de manière à mettre fin à ses procédures judiciaires actuelles avec la Ville.

Pour accroître l'acceptabilité sociale de son nouveau terminal, je lui ai proposé d'agrandir son terminal de 50 % seulement au lieu de le tripler, comme on l'imagine en comparant la grandeur des deux terrains; de construire, à l'extrémité sud de son terminal, une tour d'observation du port

1085 de Montréal avec accès gratuit; de revendre une partie de son nouveau terrain à la Ville de Montréal, qui en ferait un parc linéaire avec piste cyclable, entre Viauville et le terminal de conteneurs; de revendre une autre partie de son nouveau terrain au Collège de Maisonneuve pour son hall industriel projeté, faisant de la recherche en développement durable.

1090 Monsieur Raymond m'a répondu que la Ville avait refusé par deux fois récemment toute discussion avec son entreprise et ne cherchait qu'à bloquer son projet de terminal par une réglementation abusive.

1095 Il est regrettable que la Ville n'essaie pas de s'entendre avec l'homme d'affaires, qui semble bien intentionné. Charles Raymond et le maire Pierre-Lessard-Blais sont deux grands jeunes hommes très intelligents qui pourraient se parler.

Actuellement, la Ville et Ray-Mont Logistics sont en procédures judiciaires. Malheureusement, les avocats en cause ne sont pas payés en fonction d'une entente raisonnable, mais plutôt en fonction du nombre d'heures consacrées à ce dossier.

1100 En terminant, j'appuie chaleureusement le projet de tramway électrique, qui longerait la rue Notre-Dame, en allant du bout de l'île jusqu'à la Gare Centrale, environ. Il s'agit d'une promesse électorale du nouveau gouvernement provincial.

1105 La Ville de Montréal devrait collaborer rapidement avec enthousiasme à ce projet écologique. En plus d'être rapide et électrique, un tel tramway ferait une réelle promotion des secteurs traversés, car on verrait le paysage par ses grandes fenêtres.

1110 Merci de votre attention. Je serai bien sûr ravi de répondre à vos questions sur n'importe quel sujet que j'ai abordé.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, alors merci beaucoup. Messieurs les commissaires.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

1115

Bonsoir.

M. DENIS CÔTÉ :

1120

Bonsoir.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

1125

Vous semblez être quelqu'un qui, pendant longtemps, a été impliqué dans le sport, et cætera, dans le coin, en tout cas, avec le hockey-balle et tout. Est-ce que... quelle est votre connaissance des... pour les deux quartiers qui sont là, Guybourg et Haig, quelle est votre connaissance de la disponibilité d'infrastructures sportives ou pour les gens de ce coin-là qui désirent faire soit du sport d'équipe ou du sport individuel?

1130

M. DENIS CÔTÉ :

1135

Ah, le plus grand gymnase, c'est au... à l'école secondaire Édouard-Montpetit. Alors, il y a des grands gymnases standards et puis plus à l'ouest, il y a le cégep Maisonneuve. Il y a au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, qui a un petit gymnase, mais là, l'aréna en arrière va être démoli, et puis ils vont construire un gymnase à la place. Ils m'ont d'ailleurs demandé des recommandations pour leur gymnase.

1140

Alors, il y a quelques gymnases dans les écoles. C'est pour ça que les conseillers puis le maire, ils ne sont pas trop chauds à l'idée de faire d'autres gymnases parce qu'il y en a déjà dans les écoles. Ils voudraient que les gens aillent dans les écoles plutôt que construire d'autres gymnases.

1145 Mais, pour le hockey-balle, étant donné que ça prend des bandes spéciales comme pour le hockey sur glace, ça, il n'y en a pas. Il y en avait dans Le 5600, mais le locataire a fait faillite, une vraie faillite, avec un papier d'avocat sur le mur, après huit ans sur place.

C'est très, très, très difficile de construire un gymnase privé à Montréal compte tenu du coût des terrains.

1150 Est-ce que ça répond à la question?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Oui, absolument, merci.

1155

LA PRÉSIDENTE :

1160 Moi, je voulais juste profiter du fait que vous avez visité, de l'intérieur, Ray-Mont Logistics, et vous nous dites que vous avez confiance que c'est possible de réinventer cette... le travail à faire sur un lieu de *containers* en faisant... avec des techniques innovantes, donc en étant beaucoup plus acceptable socialement.

Est-ce que vous pouvez juste nous informer sur qu'est-ce qu'on peut faire pour que ce soit moins bruyant, moins encombrant pour le voisinage?

1165

M. DENIS CÔTÉ :

Ah, alors...

1170

LA PRÉSIDENTE :

Que ça soit plus innovant, là.

M. DENIS CÔTÉ :

1175

Bon. Alors, comme j'ai dit, le terrain acheté est trois fois plus grand que leur terrain actuel. Alors, actuellement, à Pointe-Saint-Charles, c'est sûr qu'ils dérangent parce qu'ils sont près de la population.

1180

Alors, le propriétaire, monsieur Raymond, il veut se reprendre et puis, là, devenir un citoyen, un bon voisin, en étant assez loin des citoyens puis en faisant un mur végétal, comme une espèce de montagne, une petite montagne, puis ensuite des murs antibruit.

1185

Il est très au fait de ce qui se fait de mieux dans le monde dans ce domaine-là pour isoler les... ce genre d'entreprise avec les citoyens. Alors, ce que... par exemple, dans son... ses bureaux, c'est ultramoderne. C'est ce qu'il y a de plus tendance comme aménagement puis comme décoration. Alors, j'ai confiance qu'il va faire des grands efforts pour faire quelque chose de moderne puis qui va bien avec le voisinage.

1190

LA PRÉSIDENTE :

O.K. merci. Tu avais une question?

1195

M. DAVID HANNA, commissaire :

Petit questionnement. Pardonnez mon ignorance, mais est-ce que vous connaissez le fond du contentieux entre la Ville et Ray-Mont Logistics? C'est quoi, le problème, le fond?

1200

M. DENIS CÔTÉ :

Je pense que c'est sur... carrément l'entreposage de conteneurs.

1205 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est l'usage, donc?

1210 **M. DENIS CÔTÉ :**

Oui, oui, oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1215 Rien d'autre, là? C'est simplement ça, alors?

M. DENIS CÔTÉ :

1220 Bien, c'est... le fait de mettre des conteneurs à l'extérieur, c'est la base de son terminal. Alors là, la Ville semble dire que « vous n'avez pas le droit de faire ça ».

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K.

1225

M. DENIS CÔTÉ :

1230 Et puis là, ils ont été en cour et Ray-Mont Logistics a gagné en première étape, puis là, ça s'en va en cour d'appel puis ça va être entendu en juin, et ensuite, les juges peuvent rendre leur jugement six mois après, un an après.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. oui, ça peut être long.

1235

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

D'accord. C'est bon pour moi.

1240 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1245

Bien, merci beaucoup de votre participation. Merci.

M. DENIS CÔTÉ :

1250

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1255

Alors, je crois que Mireille Goulet est avec nous, donc on va continuer rondement, puisque... on va peut-être finir plus tôt que de faire une pause. À moins qu'il y ait des gens qui veulent vraiment faire une pause.

Mireille Goulet. Vous êtes prête?

1260 **Mme MIREILLE GOULET :**

Bonsoir, et...

LA PRÉSIDENTE :

1265

Bonsoir.

Mme MIREILLE GOULET :

1270 ... Madame la présidente, Messieurs les commissaires, merci de tenir cette consultation publique ici ce soir, et merci surtout aux citoyens qui ont effectué un marathon de près de trois ans couplés d'une course à obstacles pour en arriver, ce soir, à des sprints de 10 minutes.

1275 Ma photo, ici, est la souche d'un arbre coupé que mes voisins attendent de voir remplacer; ça fait deux ans.

1280 Alors, j'habite depuis presque 10 ans dans l'enclave de Longue-Pointe, qui est un quartier résidentiel de maisons de vétérans apparues en 1948. À l'époque, le Port de Montréal n'y tenait aucune activité; son terminal Maisonneuve est ici depuis seulement 1987 et le terminal Viau est tout récent.

1285 En parallèle, à droite, vous avez la carte des îlots de chaleur du secteur. Notez la différence entre Mercier-Ouest et Mercier-Est. En fait, ici, on est trop hot dans Mercier-Ouest, mais ce n'est pas positif.

1290 Alors, les nuisances augmentent, c'est ce que j'ai remarqué depuis 10 ans. On a plus d'activités industrielles, plus de poussière, plus de bruit, plus d'îlots de chaleur, plus de circulation, de camionnage et d'autobus en transit, moins de santé physique et psychosociale reliée ou affectée par l'environnement, moins de services de proximité et moins de transport collectif, ce que je vais détailler dans ce qui suit.

1295 Le quartier est de plus en plus enclavé. Notre voisin corporatif, UAP NAPA, sur Haig, a clôturé son terrain en décembre 2017. Il a ainsi bloqué le seul passage piétonnier du quartier vers les services de proximité de Mercier-Est. C'est la carte qu'on voit en bas à gauche, où on voit l'îlot et on voit encore le tracé piétonnier qui, même s'il est fermé, est encore visible. Je pense qu'il est visible de l'espace, même.

1300

La brèche dans une des clôtures, elle, elle n'est pas visible en hiver à cause de l'accumulation de neige près de la clôture. Les travailleurs utilisent la voie ferrée, encore, pour marcher jusqu'aux entreprises du parc industriel.

1305

La deuxième photo, en bas, je l'ai prise il y a 10 jours. Vous voyez ici une femme enceinte, qui revient de son travail, et qui arrive de la voie ferrée pour aller prendre l'autobus numéro 33 près de chez moi. J'avais informé les autorités en janvier 2018.

À droite, on voit la clôture qui est posée du côté nord, et puis voilà.

1310

La mobilité est de plus en plus empêchée aussi dans notre enclave. Il y a seulement deux lignes d'autobus qui desservent le quartier. Or, le service de la 33 a été réduit aux heures de pointe du matin de 15 minutes à 20 minutes il y a deux ans.

1315

Cette année, de la mi-décembre à la mi-mars, le service a été réduit aux heures le matin – pas d'autobus entre 7 h 10 et 8 h 10 – et aux trente minutes le soir – pas d'autobus entre 5 h 50 et, souvent, 6 h 30 – et les annulations pas annoncées ou erronées.

1320

Attendre une heure à moins 25 pour aller travailler, ça a été notre réalité tout l'hiver. J'ai fait une première semaine d'autostop, vous comprendrez le risque, j'ai fait ensuite une semaine de taxi, vous comprendrez le coût, et je me suis résignée : j'ai utilisé quatre journées de vacances pour compenser mon temps perdu.

1325

La STM a suggéré une alternative pour me rendre le matin à la station Radisson : en prenant trois autobus, un trajet d'une heure 10 – ça prend trente minutes à pied. Le service 22 ne se rend plus au métro Viau depuis 10 ans, et donc, ne se rend plus au marché Maisonneuve et aux autres services de proximité. Le service de la 22 est aux 30 minutes, aux 60 quand il est réduit. C'est long longtemps.

Une étude de l'Université McGill confirme que le service est réduit dans les secteurs plus pauvres pour augmenter le service dans les secteurs mieux nantis c'est ce qu'on savait depuis

1330

des années. Le tarif reste le même, pourtant. Avec, en plus, les frais de taxis et les pertes de salaire.

1335

Mais, mon quartier est plein d'autobus en transit stationnés partout. Encore ce soir, incluant devant chez moi – ça, c'est devant chez moi, là – avec le moteur en marche, et je ramasse les *butchs* de cigarettes après.

1340

Voici un exemple d'aménagement durable selon la Ville, ce qui m'inquiète beaucoup. Un terrain vacant en friche avec une butte, un boisé et un grand jardin étaient situés en face du 7200, Tellier. Il a été rasé et transformé en aire d'entreposage extérieur, une dérogation. La friche – la friche – qui était là agissait comme un îlot de fraîcheur et aussi comme un mur antibruit pour ce qui venait de l'autoroute Souigny, qui est derrière.

1345

Dans le bref qui a été présenté au conseil d'arrondissement sous « Développement durable », on lit que : « L'asphalte a été remplacé par du béton pressé, une nette amélioration au niveau environnemental, avec un indice de réflectance plus élevé, diminuant ainsi les îlots de chaleur. » Voilà ce qu'il y a là, maintenant. Il y avait un boisé, il y avait un jardin, il y avait une butte. Ça, c'est du développement durable pour l'arrondissement.

1350

Le terminal Viau du Port de Montréal, nouveau depuis quelques années, génère son bruit. Avec la destruction de la butte et d'une friche et la minéralisation du terrain de UAP, on entend maintenant la circulation sur l'autoroute Souigny dans mon secteur. Le camionnage de UAP dans le quartier plutôt que dans le parc industriel augmente le bruit et les vibrations. UAP fait maintenant fonctionner des ventilateurs extérieurs depuis l'été dernier, qui donnent sur la rue Ontario et qu'on entend sans cesse.

1355

Les travaux de construction se succèdent, on ouvre les rues du quartier presque chaque année – la mienne ouverte encore il y a deux semaines – il n'y a aucune coordination des autorités.

1360 L'été dernier, Sanexen a gainé les conduites de plomb en même temps que Johnson et Johnson excavait tout le terrain. Les camions-bennes, qu'on voit en bas, ont claqué leur porte contre la loi et ni Sanexen ni l'entrepreneur de Johnson et Johnson n'ont respecté les horaires, et commençaient leurs activités avant 6 h du matin. La Ville a même donné un permis pour que les travaux puissent s'effectuer sept jours semaine à l'entrepreneur de Johnson et Johnson.

1365 La seule chose qui sépare le terrain qui est là, qui est excavé, et les résidences, c'est une haie de cèdres.

1370 Les photos que vous voyez à droite, je les ai prises de chez moi à 5 h 45 du matin cette année; la dernière en bas, l'été dernier.

1375 Le camionnage est pourtant interdit entre 19 h et 7 h. L'Organisation mondiale de la santé recommande une cible de 40 décibels dans les zones résidentielles. Le règlement de l'arrondissement ne respecte pas la directive provinciale 9801, qui est basée sur ces recommandations-là.

1380 À l'automne 2018, il faisait 34 ° sur la rue des Futailles à 11 h le matin, alors qu'il en faisait 26 ° sur la rue à côté, la rue Beauclerk. Aucune ombre sur toute la longueur de la rue sauf, comme vous voyez, en bas à gauche, celle d'un panneau de signalisation. Je suis à l'ombre sur cette photo; c'est la seule ombre qu'il y a sur toute la longueur de la rue. J'ai d'ailleurs fait un coup de chaleur cette journée-là parce que je voulais faire le tour. Je ne me suis pas rendue.

1385 Aucun arbre sur tout le côté est. Le même équivalent de distance sur Haig compte 55 arbres. Les arbres ont été rasés sur les deux côtés il y a quelques années, et des chicots ont été plantés seulement du côté ouest. Il y a un chicot en bas, dans le milieu, là; j'ai pris la photo l'été dernier. Ça, ça ne fait pas beaucoup d'ombre; il faut se coucher pour être à l'ombre.

Quand la Ville coupe un arbre dans le quartier, ça prend plusieurs années, plusieurs années avant que la Ville plante un chicot pour éventuellement le remplacer. Un chicot qui va

1390

mettre au moins 25 ans avant de faire de l'ombre s'il survit aux émondages et à la machinerie de la Ville.

1395

Dans l'enclave Longue-Pointe, j'ai fait un recensement et on a 70 arbres qui n'ont jamais été remplacés. Avec les 55 qui devraient être là, ça nous fait 130 arbres dans notre petite enclave.

1400

Notre indice de canopée est déjà vraiment faible, hein? 4,73 en 2015. Ça a diminué depuis et ça continue de diminuer, alors qu'il faudrait l'augmenter massivement. Pourtant, juste à côté, à Mercier-Est, les îlots de fraîcheur sont vraiment énormes, fort appréciés et vraiment bien protégés, comme c'est le cas du parc Thomas-Chapais. Mais, Mercier-Ouest...

1405

Vous avez à gauche la carte des arbres publics. Regardez la différence entre Mercier-Ouest et Mercier-Est; elle est vraiment frappante. À droite, en haut, voyez la différence : ça se voit à l'œil nu.

1410

Et, en bas, c'est un exemple d'une vue à partir de Notre-Dame. Il y a un arbre, mais il n'est pas accessible; il est clôturé.

L'asphaltage d'un terrain de la rue Notre-Dame n'est pas suffisant pour diminuer la poussière. La rue Notre-Dame, son trottoir, sa piste cyclable sont rarement nettoyés. On glisse sur la roche, les particules en suspension rendent la vision difficile, sans compter les effets nocifs sur la santé.

1415

Est-ce que vous voyez le banc sur la photo? Ça, c'est un banc où on attend l'autobus. Ça, c'est l'autobus qui passe aux trente minutes ou aux heures. Est-ce que vous l'attendriez?

Les vélos roulent sur ce trottoir-là plutôt que sur la piste cyclable de l'autre côté pour ne pas manger la poussière. C'est un double danger pour les piétons.

1420 Neuf ans : l'espérance de vie des citoyens qui habitent certains quartiers de l'est est inférieure de jusqu'à neuf ans à celle des citoyens de l'ouest de l'île. Ça, c'était le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'est de Montréal – de l'Est-de-l'Île-de-Montréal – qui nous apprenait ça il y a quelques années.

1425 Alors, des mesures, immédiates, on l'espère. D'abord, régler les nuisances actuelles avant d'aller plus loin et d'en rajouter.

La Loi sur le développement durable, bien, la lire, de un, et appliquer les 16 principes de développement durable dans l'élaboration de tous les projets et dans les dérogations.

1430 Protéger les friches et le patrimoine naturel qui restent de toute destruction.

Remplacer tous les arbres coupés et en ajouter, mais massivement.

Créer des îlots de fraîcheur.

1435

Retirer la clôture qui bloque le passage piétonnier.

Rebâtir la butte.

1440

Diriger le camionnage de UAP sur Tellier plutôt que dans notre quartier.

Utiliser des balais mécaniques sur Notre-Dame : c'est sale et c'est laid.

1445

Intervenir auprès de la STM : les pauvres paient le même prix pour moins de services; comment on peut accepter ça à Montréal?

Créer des zones tampons et revoir le règlement sur le bruit de l'arrondissement pour qu'il rencontre la norme provinciale : 40 décibels la nuit, 45 décibels le jour, partout dans une zone résidentielle, et pas juste dans une chambre à coucher.

1450 Je vous rappelle l'échec climatique annoncé en septembre 2018. Le Québec va rater ses cibles, son objectif de réduction de gaz à effet de serre pour 2030, les ayant réduits de 2 %, alors que la cible est de 30 %. Vous connaissez la grenouille dans l'eau qui chauffe, je pense, je n'ai pas besoin de détailler la photo : c'est nous, ça.

1455 La Ville a participé au sommet de San Francisco où on a fait beaucoup de déclarations, entre autres l'ONU qui dit qu'il nous reste deux ans, mais ça, c'était il y a six mois. Il reste 18 mois pour agir. Et le maire de Quito mentionnait que : « C'est dans les villes que la plus grande bataille doit être menée. » Bien, allons-y; on est prêt, là.

1460 Montréal a signé, lors de ce sommet-là, le One Planet Charter. Intéressant. Elle s'engage entre autres à favoriser l'émergence de quartiers durables, verts et connectés – mais oui, mais oui, c'est ça qu'on veut – à modifier rapidement les modes de vie et de consommation par l'adoption de politiques climatiques ambitieuses qui n'aggravent pas la situation des plus démunis, hein, et ne compromettent pas la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Bien, voilà.

1465 Et, je termine en vous rappelant que nos droits sont enchâssés dans la Charte des droits et libertés de la personne, entre autres le « droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens » et le droit « de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. »

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1475 Merci beaucoup pour cette présentation qui est bien documentée. Je voulais vous demander, puisque ce sont des situations bien précises que vous nous identifiez, les autorités de la Ville ou de l'arrondissement en matière d'arbres qu'ils coupent, qui ne sont pas replantés, ou que... les camions qui sont là où est-ce qu'ils n'ont pas le droit, là... qu'est-ce qu'on vous répond?

1480

Mme MIREILLE GOULET :

1485 Bien, pour les camions, quand j'ai essayé de rejoindre le 311 l'été dernier, je n'ai pas été capable. Il y avait des délais d'attente ou pas de réponse. Ça a pris plusieurs heures et on m'a expliqué d'appeler la police, donc j'ai appelé la police et cocassement, la police ne répondait pas.

1490 J'ai dû appeler le 911 qui a demandé au poste de régler son problème de ligne puis ils ont envoyé une voiture. Donc, le bruit des camions-bennes, après trois jours d'enfer, a cessé, mais les travaux d'excavation ont quand même continué, de 6 h le matin jusqu'à 7-8 h le soir, sept jours semaine.

LA PRÉSIDENTE :

1495 Puis, sur... dans votre quartier, vous dites les... bon, les camions ne devraient pas passer, mais ils passent, donc, il n'y a pas...

Mme MIREILLE GOULET :

1500 Ils passent, ils arrêtent... en fait, ils arrêtent devant chez moi parce que j'ai transformé... je n'ai pas de voiture par souci écologique, je le regrette avec le service d'autobus, mais j'ai transformé mon stationnement en jardin, alors eux savent que devant chez moi, ils ont toute la longueur, donc moi, un 18 roues, let's go, puis un autobus, j'ai ça devant chez moi plusieurs fois semaine.

1505

LA PRÉSIDENTE :

1510 O.K. Donc, vous non plus, vous n'expliquez pas pourquoi c'est toléré, là? On se demandait juste si vous aviez des débuts d'information sur pourquoi c'est toléré.

Mme MIREILLE GOULET :

Non, je n'ai pas encore appelé l'arrondissement pour ça.

1515

LA PRÉSIDENTE :

O.K. c'est correct. Merci.

1520

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui. Je vois, par l'étude sonore qui a été mise sur le site de l'OCPM, reçue il y a quelques semaines, que devant chez vous, entre 5 h du matin et minuit, vous avez des centaines de camions qui passent...

1525

Mme MIREILLE GOULET :

Je ne les vois même pas, une chance; vous me l'apprenez.

1530

M. DAVID HANNA, commissaire :

C'est ça, et qui dépassent le 70 décibels, ce qui est très lourd.

Mme MIREILLE GOULET :

1535

Oui...

M. DAVID HANNA, commissaire :

1540

Alors, c'est beaucoup de trafic, ça, c'est énormément. Ma question à vous est très précise : vu que vous êtes résidente, ces centaines de camions qui passent de 5 h du matin à minuit-1 h, ils vont où, exactement? Est-ce que vous le savez?

Mme MIREILLE GOULET :

1545 Bien, ils sortent...

M. DAVID HANNA, commissaire :

1550 C'est quoi la destination?

Mme MIREILLE GOULET :

1555 ... si ce sont les camions qui sortent de chez UAP, bien ils descendent pour se rendre sur Notre-Dame, j'imagine, ou ils arrivent pour aller chez UAP, oui. Puis des fois, bien, ils font comme se perdre...

M. DAVID HANNA, commissaire :

1560 O.K.

Mme MIREILLE GOULET :

... dans nos rues résidentielles.

1565 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Est-ce qu'il y aurait d'autre trafic de camionnage que UAP qui génère cette quantité énorme de camionnage?

1570 **Mme MIREILLE GOULET :**

Je ne connais pas leur provenance. Le camion que j'ai montré sur la photo, j'ai dû sortir pour demander au monsieur de mettre son moteur à Off, puis... il ne comprenait ni le français,

1575 ni l'anglais, ni le mandarin, ni le portugais, ni le russe. Donc, je ne sais pas d'où il vient. Mais c'est celui en haut, là, qui est stationné devant chez moi.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1580 Est-ce possible que vous ayez du trafic de transit, qui transite par Haig pour aller simplement au nord?

Mme MIREILLE GOULET :

1585 Je serais surprise. Je serais surprise, mais bon. Tout est possible.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Donc, c'est... c'est local, d'après vous? Le trafic... ce trafic énorme est local, c'est ça?

1590 **Mme MIREILLE GOULET :**

Bien, je ne sais pas comment le définir. C'est sûr qu'il vient... Le trafic provient ou se rend à l'entreprise qui est ouverte la nuit, qui est UAP, qui est la seule entreprise, à ma connaissance, qui est ouverte. Oui.

1595

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. C'est le sept. Merci, ça répond.

1600 **Mme MIREILLE GOULET :**

Bienvenue.

1605 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Ça va?

1610 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Ça va, c'était très clair.

LA PRÉSIDENTE :

1615 C'était très clair.

Mme MIREILLE GOULET :

Merci.

1620

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1625 Alors, je ne sais pas... Est-ce que tu sais s'il y en a d'autres qui sont arrivés? Est-ce que monsieur Carl Bégin serait avec nous? Oui? Parfait. Parce qu'on va continuer, on ne fera pas la pause, c'est correct pour tout le monde? Est-ce que Louis-Philippe, pour après... Louis-Philippe Véronneau est avec nous? Pas encore, mais les autres, ensuite, sont déjà arrivés, donc on va poursuivre.

1630

Alors, dès que vous êtes prêt, on vous écoute.

M. CARL BÉGIN :

1635 Alors, bonsoir.

1640

J'aurais le goût d'être en faveur de quelque chose, puis j'essaie, j'essaie d'être en faveur d'un grand projet urbain, un projet qui serait... où on prendrait en compte un ensemble de parties prenantes, où on considérerait plusieurs échelles d'intervention et aussi dans lequel le processus serait tout aussi important que le résultat. Ça fait que ça, c'est un projet urbain pour moi, et ça demande le leadership de la Ville de Montréal.

1645

J'ai l'impression que depuis plusieurs années, on est à la remorque d'institutions qui ont d'autres intérêts, d'autres enjeux, et qu'on est à côté d'un projet urbain; on est dans un projet de transport, principalement. Donc, il y a plein d'opportunités qui sont ratées, pour moi déjà, juste là.

Puis, je suis ingénieur de formation, je suis père de famille, je suis citoyen, contribuable.

1650

J'aurais le goût d'être médecin ce soir puis de parler comme un médecin social. Et j'ai l'impression que je regarderais ce projet-là puis je le diagnostiquerais comme schizophrénique, comme complètement déconnecté de la réalité dans laquelle nous sommes tous.

1655

Alors, lors de la période de questions, j'avais demandé à voir... si on pouvait avoir les critères qui servaient à conditionner le projet, puis j'ai mal répondu à la question que vous m'avez tendue, qui était : « De quels critères vous parlez? », puis j'avais insisté sur les critères routiers.

1660

Mais, c'est de tous les critères que j'aimerais savoir, sur lesquels le projet qui est sur la table est le meilleur. Donc, pas juste le gabarit ou les critères routiers, mais les critères qui touchent aussi à la santé publique puis aux conditions environnementales. Et, à partir de là, je pense qu'on pourrait commencer à regarder des solutions puis être vraiment en faveur de quelque chose.

1665

Je suis vraiment désolé de vous voir et puis de nous voir dans cette position-là. J'ai le goût de revenir un peu sur le processus, ce n'est pas confortable pour personne. En tout cas, ça ne l'est pas pour moi, puis ça ne l'est pas pour vous, puis ça ne l'est pas pour le processus non plus : on est au maximum.

1670 Le travail que vous faites, il est exceptionnel, mais je pense qu'on est au bout de ce que ça peut livrer, un processus de consultation publique comme ceux dans lesquels on est, et une des recommandations que j'aurais, ça serait d'aller s'inspirer de la charte ou de la convention d'Aarhus, qui est une charte européenne qui met en place des conditions extrêmement pertinentes pour faire avancer le débat public.

1675 On considère notamment, dans ce processus-là, un principe d'équité, d'accès à l'information, de justice sociale, et ça nous permettrait, comme citoyens, d'avoir accès à l'ensemble des données qui sont sur la table.

1680 Je veux dire, il y a des partenaires de ce projet-là qui connaissent le projet du ministère des Transports puis du Port de Montréal depuis plusieurs années. Nous, on l'a appris en forçant avec des lois d'accès à l'information, puis des choses comme ça, puis des démarches que le député du quartier a pu faire pour faire, donc...

L'autre élément qui est important avec Aarhus, c'est que les institutions doivent considérer les états, les retombées sociosanitaires cumulatives de leur projet sur le long terme.

1685 Alors, ça peut poser la question du coût de la vie, du... quelle est la valeur qu'on accorde à la vie dans le quartier. Il y a plein d'interventions qui ont fait état à la santé, donc je ne reviendrai pas là-dessus. Je vais essayer de revenir un petit peu plus sur mon propos puis d'aller sur des endroits où peut-être peu de monde ont parlé.

1690 J'aurais vraiment eu... aimé ça avoir le temps de préparer un mémoire, mais bon, le temps m'a manqué.

1695 Ça fait que c'est sûr que pendant les présentations, comme citoyen, j'ai été heurté et inquiet. J'ai été heurté quand j'entends les promoteurs du projet parler d'intervenir sur un terrain vierge, alors que c'est un terrain qui est complètement chargé d'histoire, dans lequel il y a des intentions qui sont déposées.

1700 Il y a un patrimoine industriel qui y était, qui n'y est plus depuis 2004, il y a un patrimoine naturel qui s'est mis en place, il y a des paysages remarquables à cet endroit-là.

1705 C'est un des rares endroits où on sait exactement où on est sur la planète. Je veux dire, on voit Montréal, le mât, les pyramides olympiques, on voit du patrimoine industriel avec les élévateurs à grains, on voit les Montérégiennes, on voit le mont Royal, on sait exactement où est-ce qu'on est puis à quelle époque, c'est fascinant. Il faut que ça soit mis de l'avant puis protégé.

1710 L'autre chose que je dirais... puis j'étais inquiet aussi parce que les solutions proposées pour augmenter la fluidité du camionnage et de la circulation routière dans son ensemble, une augmentation de l'offre, en essence, bien ça fait 50 ans qu'on fait cette expérience-là, d'augmenter l'offre pour essayer de répondre à une demande puis on n'y arrive pas.

1715 Alors là, il faudrait croire soudainement qu'avec des analogies de plomberie et tout ça, qu'on va augmenter la fluidité du trafic puis on va réussir cette fois-ci. Mais, c'est plus qu'un acte de foi, là, que ça demande, là. C'est pour ça, je... c'est vraiment exigeant.

1720 En termes de gestion des eaux de pluie, donc, moi, ce que je souhaiterais, c'est un projet qui soit exemplaire, puis on pourrait définir « exemplaire », là, avec plein de critères. Mais, le territoire le commande, le contexte historique le commande, le contexte normatif, réglementaire, législatif le commande avec la réglementation que Montréal va adopter prochainement sur la gestion des eaux de pluie.

1725 Il y a le décret de 2012 – de 2002 – sur la rue Notre-Dame, qui est aussi un cadre... c'est un décret, c'est quasiment un cadre législatif qui exige qu'on gère ces eaux de pluie là de façon complètement exemplaire puis j'aimerais ça le voir davantage.

Il y aurait une opportunité de commémorer pas seulement le ruisseau Molson ou le ruisseau des Grandes Prairies, mais aussi toute l'activité industrielle qu'il y avait là. Je pense que l'arrondissement a encore ou, quelque part dans la Ville de Montréal, d'entreposé certains

1730 des moules en bois qui servaient à couler les pièces de fonte. Est-ce qu'on peut faire un appel à projets pour commémorer cette industrie-là puis réinterpréter ces moules en bois là pour marquer le territoire?

1735 Puis t'sais, quand je fais des recommandations de même, je suis en train d'avalier la couleuvre, je n'aime pas ça, mais bref, on peut peut-être faire quelque chose pour marquer puis commémorer le riche passé industriel qui était là.

1740 On met beaucoup d'argent pour les infrastructures techniques. Est-ce que... un peu dans les recommandations, là, tout ça, un peu sur le principe du programme pour les arts publics, où on réserve 1 % pour les projets institutionnels, est-ce qu'on pourrait réserver 1 % pour investir dans ce que moi j'appelle « les infrastructures sociales »?

Puis ça n'a pas besoin d'être autour de ce projet-là parce que je ne pense pas qu'on va attirer beaucoup de gens dans la forme actuelle.

1745 Donc, des infrastructures sociales, c'est des réseaux de places, de placettes, c'est des lieux collectifs, où on fabrique le vivre ensemble, où on fabrique le mieux-être.

1750 Donc, on pourrait prendre au moins 1 % du projet d'infrastructure technique puis de l'investir pour des retombées locales dans les infrastructures sociales. On peut faire la même chose pour les infrastructures vertes aussi.

1755 Nonobstant le PPU pour le secteur l'Assomption Nord, à moins qu'Hydro-Québec puisse faire la démonstration hors de tout doute que le projet, avec toute la qualité puis l'énergie qu'ils mettent, puis c'est des gens de bonne foi... donc, à moins qu'Hydro-Québec puisse démontrer que son projet va améliorer les conditions climatiques du secteur, est-ce qu'on peut considérer qu'Hydro-Québec s'implante malgré le PPU sur un terrain vacant qui est au nord puis qu'on trouve les façons de l'intégrer?

1760 Il y a plein de trucs à faire pour être imaginatif : qu'on l'enfouisse, qu'on fasse des bureaux par-dessus : il y a plein d'exemples de par le monde exemplaires, exemplaires, exemplaires à tous égards.

1765 L'argumentaire que le PPU a déjà été fait puis qu'on ne peut pas revenir en arrière, bien, à un moment donné, on change d'idée, dans la vie. Le contexte a changé, on a adopté une urgence climatique, il y a plein de raisons qui font en sorte qu'on ne peut pas bousiller ce qui reste, ce qui s'est développé depuis une quinzaine, vingtaine d'années sur ce site-là puis qui rend des services énormes.

1770 À « capacité », j'entends, il me semble, le Port nous dire qu'il y a à peu près 2 000 camions par jour qui vont sortir, là. C'est en 2023, 2025, dépendamment de l'activité économique mondiale. 2 000 camions par jour, c'est beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent. Je comprends qu'il y a des nuisances.

1775 Avant d'arriver à cette solution *hard*, est-ce qu'on peut évaluer, ou est-ce qu'on a évalué les retombées d'un train de mesures que j'appellerais *soft*, qui seraient par exemple ce que j'appelle souvent le *speed dating* entre les camions puis leurs marchandises? Donc, on donne des rendez-vous aux marchandises puis les camionneurs, ils arrivent. C'est une mesure *soft*.

1780 Quel serait l'impact que le camionnage utilise les voies réservées pour autobus à l'extérieur des heures de pointe, par exemple? Des mesures *soft*, il n'y a presque pas d'argent à mettre pour mettre ça en œuvre puis ça aurait un effet, probablement, sur la capacité.

1785 Qu'on donne des amendes aux rendez-vous manqués, qu'on légifère comme la personne avant moi disait quand les camions, les moteurs au ralenti tournent inutilement. Et qu'on légifère ou qu'on taxe, qu'on donne les amendes, aussi, quand les camions circulent hors des heures normales.

1790 Ça, ce sont des mesures, là, on annonce qu'on met ça en place, on y va, tolérance zéro. Le contexte le demande, les pouvoirs législatifs réglementaires sont en place, qu'est-ce qui fait qu'on... je vous parle de ça en ce moment, t'sais comme...

1795 Ça fait que portez ma voix comme recommandation puis qu'on puisse passer à l'action. Puis tout ce train de mesures là, puis j'en ai... je peux en énumérer d'autres, quel effet ça peut avoir sur la gestion de la capacité.

1800 Ensuite, parce que je pense qu'on va continuer de danser ensemble, tous les intervenants de ce projet-là, puis on va revoir, sur la base de tous les critères, des scénarios alternatifs. Dans cette optique-là, si on pouvait mettre le transport en commun de haute capacité en premier en service, ça nous permettrait, un, d'offrir une alternative pendant la construction aux gens qui sont un peu mal pris, puis ça permettrait aussi peut-être de développer des modes, des... favoriser un transfert modal bien après la livraison de la dernière phase de ce projet-là.

1805 Enfin, aussi, comme... une autre recommandation, ça soit que le ministère des Transports complète tous les projets qu'il y a déjà en cours à Montréal avant de s'attaquer à un nouveau chantier. Je pense à des projets comme l'autoroute Décarie, qui était prévue pour être recouverte partiellement. Mais, est-ce qu'on peut finir ça avant avec l'argent qu'on a?

1810 Puis ça peut peut-être aider à bâtir de la confiance puis augmenter notre qualité de vie. Ça fait qu'une des recommandations – ça, c'est juste un chantier – mais que le Ministère complète les chantiers pour lesquels il y a déjà des études puis des... comment dire, des... ou on attend que ça soit complété.

Ça fait que je vous dirais que c'est à peu près ça, rapidement.

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

1820 Vous avez abordé plusieurs questions. Je me demandais juste, dans votre conception d'un projet exemplaire, quel rôle vous voyez pour le Port de Montréal, qui est là? Comment intégrer, dans votre vision d'un projet qui serait exemplaire, toutes les activités du Port de Montréal?

1825 **M. CARL BÉGIN :**

Bien, qu'il pousse, par exemple sur...

LA PRÉSIDENTE :

1830 Juste pour réfléchir à l'avenir, là.

M. CARL BÉGIN :

1835 ... c'est ça, mais qu'il pousse sur... qu'il développe avec l'industrie du camionnage différentes mesures alternatives pour accélérer ou améliorer la gestion de l'offre. Qu'il mette en place toutes les mesures à son service pour amoindrir ou réduire les perturbations sonores; il y en a énormément.

1840 Il y a des choses qui peuvent être faites, là. On peut acheter des moteurs électriques, là, au lieu de réfrigérer avec des génératrices. Donc, ça, c'est ses clients. Qu'il soit proactif auprès de ses clients.

1845 Qu'il travaille sur le développement de scénarios alternatifs pour sortir les camions du port. Écoutez, il y en a plein, il y en a plein. Qu'il travaille, par exemple... il y a des scénarios qui ont été avancés sur l'inversion d'une courbe... la courbe ferroviaire de la cour Moreau à l'autre extrémité. Là, on sort du cadre territorial de cette étude-ci, mais, que le Port ouvre son jeu puis qu'il soit... comment dire... qu'il ait une attitude plus innovante. Oui.

1850 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Moi, ça va. Est-ce que tu as une question? Toi, c'est bon, c'est clair?

1855 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire**

C'était clair, oui.

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

C'était clair?

1865 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Hum hum.

1870 **M. CARL BÉGIN :**

Merci.

1875 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup pour votre présentation, et puis même s'il n'y avait pas de mémoire, tout est sténographié, donc on a tout.

1880 **Alors... Pardon? Oui, bien, je vais les inverser, on va demander à madame Julie Morissette et madame Émilie Dupuis, qui sont avec nous...**

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1885 **Donc, Émilie Dupuis et Julie Morissette, nos noms et prénoms.**

Je vais commencer par vous faire entendre un extrait sonore, juste que vous puissiez comprendre la réalité avec laquelle on vit depuis plusieurs années. Cet extrait-là a été pris le 12 juin 2017 à 23 h 10 de mon balcon.

1885 ** Écoute d'un audio de bruit du CN – travaux de réfection, 12 juin 2017, 23 h 10 **

LA PRÉSIDENTE :

Et...

1890

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Ça dure longtemps, là. C'est un petit extrait juste pour vous mettre...

1895 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais la source, c'est port ou CN?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1900

La source, c'est CN. Donc...

LA PRÉSIDENTE :

1905

On s'en doutait.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1910

À quelle heure, vous dites?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1915 Pardon? 23 h 10. J'en ai d'autres, que je vais vous faire jouer tout à l'heure, qui étaient à 4 h 26 le matin.

Donc, on va attaquer la présentation.

1920 Donc, ici, vous avez des photos qui ont des prises... dans le fond, ça, c'est le terrain du CN. Nous, on habite ici exactement, le bâtiment qu'il y a juste là. C'est le terrain... c'est écrit dans la source, là, qui a été prise par... sur le site de Radio-Canada que c'est sur le terrain de Ray-Mont Logistics, mais c'est le terrain du CN, là, qui est là. Et ce sont les bâtiments résidentiels et en bas, bien c'est une autre vue prise un petit peu plus près de la clôture du terrain de Ray-Mont Logistics, mais on voit encore ici où il y a le curseur, là, que c'est notre maison.

1925 Donc, je veux juste... Je vais céder la parole à ma collègue, Julie.

Mme JULIE MORISSETTE :

1930 Donc, bonsoir. On vous remercie pour cette opportunité tant attendue. Je pense que madame Goulet a très bien résumé la situation. On tient quand même à verbaliser notre appui à différents mémoires, particulièrement en ce qui a trait à celui de la Mobilisation 6600.

1935 C'est en 2016 que nous avons d'abord constaté l'augmentation des activités industrielles sur le terrain derrière notre coopérative. Nous habitons la coopérative d'habitation Le P'tit train de Viauville, terrain appartenant au CN et à l'ancienne Canadian Steel Foundries.

1940 C'est avec étonnement que nous apprenons par l'entremise des médias que le terrain de la Canadian Steel Foundries est acquis par Ray-Mont Logistics.

Nous sommes rassurés momentanément par les propos de notre maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard à l'époque, qui se prononce contre le projet et informe les citoyens de

1945 l'arrondissement qu'il s'opposera à la création d'un projet de transbordement... de conteneurs, pardon, comme envisagé par Ray-Mont Logistics. Toutefois, nous assistons à un revirement de position de la Mairie, qui retire sa proposition de réglementation de l'ordre du jour, lors du conseil d'arrondissement, à deux reprises.

1950 Nous n'avons jamais vraiment compris pourquoi ce fut si long de rédiger ce projet de règlement. Nos craintes augmentent alors, tout comme le bruit, la poussière et les activités qui, elles aussi, s'intensifient sur le terrain.

1955 Résidents de la coopérative d'habitation du P'tit train de Viauville, notre qualité de vie est, depuis, impactée par les activités qui se déroulent à deux pas de nos résidences. Impact sur la santé physique et psychologique se traduisant par des pertes de sommeil en raison des travaux effectués la nuit.

1960 De plus, une augmentation des problèmes respiratoires en raison de la présence accrue de poussière et d'allergènes est observée. Le muret de terre érigé par Ray-Mont Logistics, dans le but de minimiser les nuisances, a pour effet d'engendrer davantage de pollution atmosphérique.

1965 L'engagement de monsieur Charles Raymond, président de Ray-Mont Logistics, à arroser le monticule de terre et à le désherber n'est pas tenu. De plus, une augmentation des activités du CN à toute heure du jour et de la nuit contribue également à cette diminution de notre qualité de vie.

Il y a aussi le Port de Montréal, qui enregistre des années record d'achalandage. Nous sommes contraintes à appeler la capitainerie en plein nuit pour essayer de faire diminuer les nuisances.

1970 Puisque le territoire occupé par la coopérative, bâtie en 2004 après approbation de la Ville, n'a pas été pris en compte lors des différentes étapes de planification de ce grand projet, les résidents sont incertains quant à leur avenir. De plus, considérant la disponibilité et l'augmentation

des prix du marché locatif actuel à Montréal et le manque de transparence des instances dans ce dossier, nous sommes d'autant plus inquiets.

1975

Au-delà de nos craintes, les actions posées jusqu'à présent ne sont pas rassurantes. Des séances de consultations publiques s'organisent comme des séances d'information. Le manque de planification réelle du territoire qui s'opère par morcellement, l'absence de vision et d'ouverture des principaux acteurs nous laissent perplexes et anxieux.

1980

Nous vous proposons donc, dans un premier temps, de vous présenter un bref historique non exhaustif des principales actions entreprises. Ensuite, nous tenterons de vous sensibiliser aux enjeux de ce grand projet en regard de la qualité de vie des résidents. Finalement, nous émettrons mon souhait pour ce vaste secteur.

1985

La mise en contexte qui suit, on ne prendra pas le temps de vous la lire, c'est un extrait; on l'a annoté à la main sur le document...

LA PRÉSIDENTE :

1990

Juste par souci d'équité, à peu près 20 minutes pour les ... par souci d'équité pour tous ceux qui sont venus, O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

1995

Oui. Oui, tout à fait.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2000

Non, mais ce n'est pas qu'on veut prendre plus de temps, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2005

O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

2010

On fait juste... on fait juste nommer que l'extrait qui est là, il est déposé dans le mémoire, on ne le lira pas. Mais, c'est parce qu'on a... il y a eu une petite problématique technique : la source, c'est un extrait. C'est l' « À propos » du groupe Facebook Mobilisation 6600.

2015

La photo qu'on voit à l'écran, c'est la clôture qui longe notre stationnement, qui appartient au CN et qui, depuis quatre ans, moi, personnellement, j'envoie des courriels, différentes demandes et... à ce que cette clôture soit réparée. On comprendra que c'est une coopérative familiale et que de l'autre côté, ce sont les chemins de fer. Le CN est toutefois très présent pour donner des contraventions aux gens qui traversent.

2020

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Donc, on va faire un bref historique, là, de... jusqu'à... de 2016 jusqu'à ce jour.

2025

Donc, on a parlé de l'augmentation des activités sur le terrain du CN et de l'ancienne CSF, l'organisation citoyenne des résidents du quartier Viauville suite aux annonces faites dans les médias, on a rencontré les élus fédéraux, provinciaux, municipaux, on s'est présenté, on a questionné les élus lors des différents conseils d'arrondissement.

2030

Il y a aussi eu des rencontres avec monsieur Réal Ménard et monsieur Charles Raymond. Il y a eu ensuite le début de la mobilisation citoyenne, qui a été un super moment dans ma vie; merci, Paule.

2035

Début de la pétition... le dépôt de la pétition en vue d'obtenir le droit d'initiative et période de signatures recueillies par porte-à-porte, création du mouvement « 5 000 signatures pour MHM ».

2040

Ensuite, il y a eu le dépôt de 6 600 signatures en moins de deux mois, obtenues, là, en plein hiver pour finalement obtenir une consultation publique organisée par l'arrondissement, qui a été tenue par l'Institut du Nouveau Monde.

2045

Il y a eu des séances d'information pour le PPU l'Assomption Nord, l'adoption du PIA de la future Cité de la logistique, la santé publique de consultations Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, consultation publique encore une fois relative à la pétition déposée.

2050

Il y a eu d'autres groupes, en 2018, qui se sont créés; je pense au collectif, là, pour le ruisseau... Renard Frak pour le ruisseau Molson, pour le revitaliser.

Il y a eu changement d'élus à la mairie, à l'arrondissement et au municipal, il y a eu le dévoilement du projet d'Hydro-Québec, la présentation de la vision de Projet-Montréal pour l'Écoparc industriel de la Grande Prairie et la mobilisation et pétition, en lien avec le viaduc Notre-Dame, et la préservation des espaces verts.

2055

Donc, on va aller avec les enjeux et les impacts.

Voyez la photo : c'est tiré sur le site Web, là, de Ray-Mont Logistics, sur sa page d'accueil. Donc, c'est de l'entreposage de conteneurs à ciel ouvert. On parle... On peut compter facilement au moins sept conteneurs de haut.

2060

Considérant que la moyenne d'espérance de vie est de neuf ans de moins dans l'est de l'île de Montréal en raison de l'industrialisation des quartiers visés, nous sommes en droit d'être inquiètes face au projet présenté aux séances d'information.

2065

Nous sommes entourés de mauvais voisins corporatifs : le CN et Ray-Mont Logistics. Nous mettons le Port de Montréal dans une catégorie à part, puisqu'au moins, avec eux, on peut parler à un humain qui effectue un suivi des plaintes déposées.

2070

Vous verrez et entendrez dans la prochaine section des exemples flagrants de ces affirmations. À titre d'exemple, Ray-Mont Logistics a rasé tous les arbres, comprenant des arbres immenses qui se trouvaient sur la partie sud-ouest de son terrain, et ce, sans permis.

2075

Nous ne pouvons nous fier à la bonne foi des différents partenaires afin de respecter les réglementations en place, la loi sur l'environnement, par exemple. Personne n'a encore effectué de relevé exhaustif des différentes espèces de la faune et de la flore qui peuvent se trouver sur le territoire visé par cette consultation.

2080

Il est alarmant de constater que les différents paliers de gouvernement prévoient amorcer de gros travaux sur ces terrains sans même savoir ce qui s'y retrouve. Cela démontre encore une fois l'improvisation qui a cours au niveau de la planification de l'usage de ces terrains.

2085

Depuis sept ans maintenant, nous avons l'habitude de voir des renards roux avec leurs renardeaux explorer nos terrains. Des marmottes, des moufettes, des coyotes et même des dindes sauvages nous rendaient parfois visite. Depuis deux ans, nous n'assistons qu'à une dévastation de leur habitat naturel et ne pouvons plus admirer leur présence. N'oublions pas que ces arbres abattus et ces espèces délogées ne feront pas partie du décompte à venir.

2090

Les sols contaminés représentent une autre grande préoccupation. En effet, voici un tableau du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, là. Vous pourrez le consulter plus visuellement quand vous aurez la copie entre les mains.

Bref, ça fait mention, là, des différents contaminants qu'il y a sur le terrain. C'est la firme Sanexen qui a effectué le relevé des contaminants sur les sols de l'ancienne fonderie. Vous allez trouver le lien, là, pour voir l'avis de délivrance de l'approbation du plan de réhabilitation, ainsi que l'avis de contamination.

2095 Nous y apprenons que les sols ainsi que les eaux de surface sont hautement contaminés. Qu'avons-nous trouvé comme meilleure solution pour remédier à cette contamination élevée? Enlever une partie des sols et remblayer les terrains avec des matériaux venant des travaux de l'autoroute 25. Y aura-t-il de nouvelles analyses afin de connaître le taux de contaminants qui est à nos portes suite à... lorsque ce sera complété?

2100 Les gouvernements ne peuvent s'appuyer uniquement sur la vigilance citoyenne afin de faire respecter les lois et règlements en vigueur au plan environnemental. Le manque d'inspections est flagrant. À qui incombe la responsabilité d'appliquer les lois et règlements pour les géants industriels et multinationaux de ce monde? C'est David contre Goliath.

2105 Une entreprise telle que Ray-Mont Logistics n'a rien à faire des quelques contraventions émises à la suite de l'abattage massif et illégal des arbres sur son terrain. Pourtant, depuis la disparition de ces feuillus, nous sommes encore plus exposés aux bruits et aux poussières toxiques de ses activités.

2110 Bien que les recommandations de cette consultation publique ne s'appliqueront pas à cette entreprise, il est indispensable d'empêcher toute compagnie qui viendra s'implanter sur les terrains visés et de répéter les actions plus que répréhensibles de Ray-Mont Logistics.

2115 Aussi, compte tenu du manque de planification du territoire et de l'absence d'études d'impact, ce qui était annoncé comme une mesure de mitigation est devenu un amplificateur de nuisances sonores. En effet, la butte érigée par Ray-Mont Logistics nous renvoie directement les sons émis par le CN et le port de Montréal et crée un effet de réverbération insupportable.

2120 Le proverbe dit : « La nature a horreur du vide. » On dirait que nos dirigeants et industries veulent à tout prix combler le « vide » laissé par un des derniers terrains boisés dans l'est de Montréal de Dickson à Pointe-aux-Trembles, ne réalisant pas tous les bienfaits de ces boisés.

2125

La preuve n'est plus à faire : que ce soit pour lutter contre les îlots de chaleur, assainir l'air, favoriser la diversité biologique, lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité des eaux, les arbres sont essentiels, surtout en milieu urbano-industriel.

2130

Un ruisseau asséché par les industries il y a plusieurs décennies court toujours sur ces terrains. À l'heure où la protection de l'environnement et la lutte contre les gaz à effet de serre ne sont plus qu'un sujet à la mode, mais bien une énorme préoccupation, il serait primordial de considérer le revitaliser.

2135

Il est inquiétant de réaliser que nous sommes ici aujourd'hui en raison d'une mobilisation citoyenne sans précédent. En effet, les décideurs, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux, n'ont jamais cru bon se pencher sur ces questions avant que nous les soulevions.

2140

Lorsque nous analysons le dépôt de la vision de la Ville de Montréal, les projets du ministère des Transports et d'Hydro-Québec y sont exclus. Pourtant, ils auront un impact plus que significatif, là, sur la planification du territoire et sur les enjeux sociaux environnementaux.

2145

Nous sommes aussi outrés que notre coopérative d'habitation, pourtant adjacente à la gare de triage Longue-Pointe, ait été exclue de la cueillette de données du bruit et des nuisances ambiantes, comme constaté dans l'étude de climat sonore dans le secteur de planification Assomption Sud-Longue-Pointe de la Ville de Montréal déposée en mars 2019 devant vous.

LA PRÉSIDENTE :

Je vais vous interromps juste une seconde parce que vous en avez beaucoup. Je vais vous demander d'aller à l'essentiel parce que ça fait déjà 15 minutes. Puis, juste par souci d'équité.

2150

Mme ÉMILIE DUPUIS :

15 minutes?

LA PRÉSIDENTE :

2155

Oui.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2160

Ah, oui?

LA PRÉSIDENTE :

2165

Ça fait que je vous laisse parler encore, là...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Le bout le plus important, c'est vraiment les enjeux/impacts pour nous...

2170

LA PRÉSIDENTE :

Oui, O.K.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2175

... puis le reste, vous pourrez en prendre...

LA PRÉSIDENTE :

2180

Bien, c'est pour ça que je voulais vous dire juste d'essayer de cibler sur...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

On va... O.K. parfait.

2185 Donc, nous sommes les premières résidences impactées par la construction, et ce, que ce soit du nouveau poste de transformation d'Hydro-Québec, celui de la cour du CN ou encore de Ray-Mont Logistics.

2190 Il est totalement aberrant de ne pas avoir cru pertinent de relever les niveaux de bruit chez nous. Considérant l'historique du dossier et sachant que le mouvement citoyen a pris naissance du quartier Maisonneuve-Longue-Pointe, nous comprenons difficilement qu'aucune donnée n'y ait été prélevée.

2195 Donc, on parle aussi... je vais faire un bref survol, finalement...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2200 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

2205 On parle aussi qu'il ne s'agit pas du syndrome « pas dans ma cour ». On n'est pas contre le développement de l'Île de Montréal ni du gouvernement du Québec. Le Port de Montréal, j'en suis, mais ça ne peut pas se faire au détriment des gens qui habitent déjà le quartier.

2210 Aussi, au niveau des types d'emplois qui étaient promis, c'est vraiment des emplois qui sont appelés à disparaître avec la prochaine arrivée, là, de la robotisation. Donc, pour nous, ce n'est pas une valeur ajoutée parce que ce sont des emplois qui seront prochainement automatisés.

2215 J'ai parlé aussi de la valeur foncière des immeubles qui sera probablement affectée compte tenu, là, que ça peut être perçu comme une nuisance assez majeure.

Mme JULIE MORISSETTE :

2215 Donc, on va conclure, on s'excuse...

LA PRÉSIDENTE :

Non, non.

2220 **Mme JULIE MORISSETTE :**

... on était bien emballées de tout ça. On n'avait pas eu le temps de se préparer, donc on s'excuse, tout le monde. On va... En conclusion, on croit qu'en 2019, il est nécessaire de rêver mieux, comme dit la chanson. Ce n'est plus seulement une question de valeur ou de croyance, 2225 mais bien une nécessité de faire attention à notre planète, car c'est la seule qu'on a.

Tous les paliers décisionnels devraient s'inspirer de ce qui se fait de mieux à travers le monde, je pense que ça a été dit plusieurs fois. Ils pourraient ainsi déposer une vision novatrice qui répond dans son ensemble aux attentes des citoyens.

2230

On souhaite donc, par le dépôt de ce mémoire, obtenir des réponses à nos nombreux questionnements et ainsi soulever un débat démocratique duquel se dégagera une vision durable pour ce vaste environnement, vision qui tiendra compte également de la qualité de vie des résidents, humains ou non, permettant une cohabitation harmonieuse de tous les acteurs.

2235

Merci.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Vous trouverez tous les liens, là, pour aussi le... comme... le Conseil du patrimoine, qui s'est prononcé sur le site de la Canadian Steel Foundries, on en parlait tantôt. Tout... la Cour supérieure, le dossier en litige, vous aviez des questions à ce niveau-là tout à l'heure : on a mis les liens, là, dans notre document.

2245

LA PRÉSIDENTE :

2250 Dans le document. Eh bien, c'est très complet puis on va lire le document que vous venez d'apporter avec attention.

2255 Plutôt que vous relancer des questions, je voulais juste savoir s'il y a quelque chose que vous dites « eille, eille, j'ai oublié de dire telle chose et je veux que sois dit », je vous donne encore deux minutes, là, si... ou ça va, on va lire le document puis on aura bien votre position?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2260 En fait, je veux... on oublie souvent le mot « acceptabilité sociale »; ce n'est pas de l'acceptation sociale, c'est de l'acceptabilité sociale.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2265 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

2270 C'est important qu'on comprenne qu'on veut faire partie de la solution. On n'est pas là pour mettre des bâtons dans les roues de personne. C'est juste que rendu en 2019, on veut être pris en compte aussi, on veut que nos enfants aient... puissent avoir un quartier de qualité.

On a travaillé fort pour revitaliser, si je pense à la promenade Ontario ou le quartier Maisonneuve comme tel. Ce serait dommage qu'il soit à nouveau déserté parce qu'il n'est plus habitable.

2275 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

2280 Ou parce que tel que mentionné avec une des sources, le rapport de CAI, qu'on a choisi le... l'endroit parce que nous sommes à faible réticence sociale. Ça nous a été dit, ça a été écrit noir sur blanc, vous avez le lien.

LA PRÉSIDENTE :

2285 Oui.

Mme JULIE MORISSETTE :

2290 Donc, je pense qu'on est en train de démontrer ce soir que nous ne sommes pas tant à faible réticence sociale.

LA PRÉSIDENTE :

2295 O.K. Bien, merci, c'est très clair. À moins que vous ayez des questions.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2300 Oui. Oui. Question.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Oui.

2305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Concernant la cour de triage du CN.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2310

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2315

Alors, bon, compte tenu que si le projet de Ray-Mont Logistics prend de l'avance, ce sont des trains de conteneurs qui vont livrer des conteneurs là.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2320

Exact.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2325

Mais, en attendant, le bruit que vous nous avez fait entendre, c'est un... c'est quoi...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

C'est des travaux...

2330

M. DAVID HANNA, commissaire :

... c'est de la réparation, des...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2335

Oui, de réfection wagons – de roues de wagons – pour la plupart.

2340 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. donc des... c'est des chars de conteneurs, là, vides...

2345 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

En fait, le...

M. DAVID HANNA, commissaire :

2350 ...mais qui sont... qu'ils réparent, c'est ça?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2355 Le Port livre les roues de wagons endommagées au CN dépendamment de l'heure à laquelle ils reçoivent les roues. En tout cas, c'est ce qu'on m'a expliqué au CN, là. Dépendamment de l'heure à laquelle ils reçoivent les roues, ils doivent faire les réparations pour être capables de les retourner au Port pour qu'ils puissent expédier, là, ces marchandises. Donc...

M. DAVID HANNA, commissaire :

2360

Ah...

LA PRÉSIDENTE :

2365 C'est un atelier de réparation.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2370

Et à 11 h de la nuit?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Ah, bien, j'en ai un...

2375 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

À 23 h, qu'ils font ça?

2380 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Est-ce que vous voulez entendre... c'est quelle heure, 4 h 22? 4 h 26 du matin, à l'intérieur de ma maison; je peux vous le faire jouer.

2385 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Non, non, j'ai bien compris puis je connais le bruit, là, mais je veux dire... c'est à ces heures-là que ça se passe, pas durant le jour?

2390 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Euh, ça... il y a rarement des activités de jour. Il y en a à l'occasion, mais il y en a rarement puis on travaille, ça fait que ça ne nous dérange pas.

2395 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. bien, ça nous renseigne beaucoup, je pense. Merci. Merci.

Mme JULIE MORISSETTE :

2400 Il faut quand même ne pas oublier que la butte qui a été construite...

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2405

Mme JULIE MORISSETTE :

... a vraiment un effet de réverbération.

2410

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2415

Oui, parce qu'elle est du mauvais bord, au fond.

Mme JULIE MORISSETTE :

2420

Voilà.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2425

Mme JULIE MORISSETTE :

2430

Puis, il y avait... il y a un chemin de fer qui était peu utilisé à l'époque où nous sommes arrivés à la coopérative. On comprend que le CN était là avant nous et qu'il est là pour rester, toutefois, vraiment, depuis les trois dernières années, il y a une augmentation au niveau des activités...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2435 Avec le terminal Viau.

Mme JULIE MORISSETTE :

2440 ... avec le terminal Viau, effectivement, mais ce, à toute heure du jour et de la nuit.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Hum...

2445 **Mme JULIE MORISSETTE :**

Et, évidemment, bien, *the king can do no wrong* : ils ne sont pas nécessairement soumis aux mêmes réglementations pour ce qui est du bruit.

2450 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2455 Un dernier exemple.

** Écoute d'un audio de bruit du CN – travaux de réfection, 6 juin 2017, 4 h 26 **

2460 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Ça, c'est dans ma maison, là. Il est 4 h 26, le 6 juin. Vous comprenez que ça me prend l'air climatisé chez nous, hein? Je ne peux pas laisser mes fenêtres ouvertes.

LA PRÉSIDENTE :

2465

Ah, oui.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2470

Puis c'est toujours ça : c'est des grues, c'est des bruits de recul, c'est...

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire

2475

Les fenêtres sont fermées, là.

Mme JULIE MORISSETTE :

Oui.

2480

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Les portes qui ferment.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2485

Hum hum.

LA PRÉSIDENTE :

2490

Oui. On comprend bien. Bien, merci de nous avoir bien éclairés sur cette problématique.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2495 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Merci beaucoup de nous avoir accueillies.

2500 **Mme JULIE MORISSETTE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2505 Alors, maintenant, nous entendrons monsieur Louis-Philippe... non, c'est bien ça? Louis-Philippe Véronneau. Ah, aussi, la petite... la coopérative.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2510 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

2515

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

Donc, mon nom est Louis-Philippe Véronneau. Je trouve ça assez drôle, en fait, parce que je suis également voisin de Julie et Émilie.

2520

LA PRÉSIDENTE :

Ah, O.K.

2525

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

On est dans la même coopérative. Julie est ma voisine de palier...

2530 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2535

Bref. Donc, c'est ça, aujourd'hui...

LA PRÉSIDENTE :

2540

Donc, est-ce que c'est vrai, qu'il y a du bruit? C'est une blague, c'est une blague.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2545

Il y a effectivement du bruit. Donc, je souhaiterais d'abord et avant tout, en fait, remercier Émilie puis Julie pour le travail qu'elles ont fait, un travail de documentation et de mobilisation important qu'elles font depuis des années. Je pense que le mémoire qu'elles ont déposé est très étoffé. C'est ça.

2550

Donc, ce soir, moi je vais présenter rapidement un texte que j'ai coécrit, en fait, avec neuf autres personnes de la coopérative dans laquelle j'habite. Qui n'est pas tant... ce n'est pas une étude microéconomique sur l'évolution du signal-prix en fonction de la demande résidentielle dans le quartier.

2555

C'est plus, peut-être, présenter ce qu'on pense, ce qu'on voudrait, puis en termes très humains, ce qu'on aimerait voir, ce qu'on pense qui va arriver puis nos craintes face aux différents

projets qui sont faits puis qui sont élaborés, en fait, par les corporations qui vont s'installer derrière chez nous.

2560 Donc, c'est ça, donc le mémoire s'appelle « Pour un milieu de vie vert, écologique et agréable », donc... Qui est divisé en trois grandes parties; le premier, qui est vraiment ce qu'on aimerait voir, un rêve, si vous voulez, une vision qu'on aurait pour ce terrain-là.

2565 Donc, ce qu'on aimerait, en fait, c'est d'avoir un milieu de vie vert et agréable dans lequel on pourrait vivre. On s'entend que c'est un grand terrain qui est derrière chez nous, puis il y a des propositions très étoffées puis intéressantes qui ont été proposées, par exemple celui du ruisseau Molson.

2570 Ce qu'on aimerait, en fait, d'avoir derrière chez nous, c'est un grand parc. C'est d'avoir un terrain qui soit le plus vert possible, le plus écologique. C'est de pouvoir transformer la friche industrielle dans laquelle on vit dans l'est de Montréal en quelque chose d'agréable. Faire quelque chose comme ce que le parc Bellerive peut faire, par exemple, plus loin dans l'est de Montréal, qui donne une vie de quartier puis qui donne un espace vert agréable pour vivre autour de ça.

2575 Déjà, en fait, avec la friche qui est là en ce moment, c'était déjà un espace relativement vert. On avait quand même un peu accès à ce terrain-là par le passé. On a mentionné plus tôt la présence de boisés qu'il y avait sur ce terrain-là, donc boisés au sud vers la rue Notre-Dame, mais également au nord puis collés, en fait, derrière notre coopérative, qui ne sont pas sur les terrains qui vont être bâtis, mais qui existent encore directement au sud de la coopérative Le P'tit train de Viauville.

2580 Puis, ces milieux-là, boisés, verts, apportent une richesse importante puis un milieu de vie qui donne, en fait, envie de vivre puis s'impliquer dans une communauté comme ça, qui malheureusement est une communauté... On est peut-être « à faible réticence sociale », mais un milieu de vie qui est hautement humain.

2585

2590 Vous savez, une coopérative comme la nôtre, environ 100 ménages, dans une centaine de logements, c'est comme un petit village. C'est un jardin qu'il faut arroser, qu'il faut travailler. Malheureusement, si on ne s'occupe pas de ça puis si on n'offre pas un milieu de vie agréable pour ces personnes-là, bien c'est des pertes sociales importantes, puis c'est également du monde souvent qui sont peu fortunés ou qui ont plus de misère dans la vie, qui... qui ont de la misère à se trouver des logements puis à vivre des vies plus agréables.

2595 Donc, c'est ça. Nous, ce qu'on aimerait voir derrière chez nous, c'est un espace vert, un espace agréable qui serait accessible à tous et à toutes, un espace décontaminé, un espace pour aller se promener, mais également, si on pouvait, par exemple, avec la proposition du ruisseau Molson, désenclaver le quartier dans lequel on vit, nous donner accès, par exemple, à des milieux de transports actifs vers le nord de Montréal, que ça soit du fleuve jusqu'à Gouin, ce serait extraordinaire. Ça nous permettrait de faire un milieu vraiment novateur puis un milieu intéressant pour vivre.

2600 Ça, c'est le rêve qu'on aurait, en fait, ce qu'on aimerait voir. Mais, malheureusement, ce qu'on voit de plus en plus, puis avec l'arrivée, entre autres, de Ray-Mont Logistics, c'est qu'on a perdu un caractère paisible qu'on avait; il y a la deuxième partie du texte qu'on a déposé. On aimerait ça vivre dans un milieu paisible puis malheureusement, c'est quelque chose qu'on perd de plus en plus.

2610 On vit déjà dans un milieu de vie bruyant. Moi, j'ai habité toute ma vie en bordure de trains. J'ai habité longtemps sur la rue des Carrières, en fait, directement sur le chemin de fer qui va plus loin dans l'est, puis le train a toujours été quelque chose avec lequel j'ai vécu, mais... il y a déjà beaucoup de bruit dans l'environnement dans lequel on vit. Il y a le port de Montréal au sud, il y a la rue Notre-Dame également qui est là, il y a les travaux qui sont faits plus loin, en fait, derrière le terrain.

2615 Je pense que... on s'est parlé à la dernière assemblée générale de notre coopérative il y a peut-être un... peut-être pas la dernière, il y a plusieurs assemblées générales, sur les

hallucinations auditives qu'on avait à cause du port de Montréal puis des bruits de recul qui avaient lieu.

2620 Moi, je m'en venais à me réveiller la nuit puis me demander s'il y avait du bruit ou pas pour de vrai, parce que c'est des bruits qui étaient constants. Bien, c'est ça. Ça fait qu'on a peur de perdre le milieu relativement paisible qu'on avait déjà, le peu de « quiétude » qu'on avait.

2625 Puis, avec l'arrivée de facteurs nuisibles comme Ray-Mont Logistics, bien c'est effectivement comme on a mentionné plus tôt : de la poussière qu'on a de plus en plus, du bruit, puis c'est de la pollution visuelle aussi.

2630 Avant, quand on regardait derrière la coopérative, on avait un grand terrain qui était relativement vert l'été puis qui était enneigé l'hiver. Là, mettons, on a une grosse butte de terre, laide, affreuse, qui nous souffle dans la face. La quantité de poussière qui se ramasse dans notre appartement est de... a triplé depuis l'arrivée de cette butte-là puis effectivement, comme c'était mentionné également avant moi, cette barrière-là, en fait, nous réverbère l'ensemble du bruit du chemin de fer, ce qui le rend intolérable.

2635 Ça fait que c'est sûr que nous, ce qu'on aimerait, si jamais le terrain derrière nous est développé comme un éco-parc industriel – en tout cas, ce qui n'est pas ce que nous, on souhaite – ça serait d'avoir des barrières acoustiques végétales qui soient efficaces, en fait, pour nous couper de ça. Je parle ici de barrières végétales parce que bâtir des murets de béton comme on peut voir au bord des autoroutes pour en... ce n'est pas agréable. C'est de la pollution visuelle, ça n'aide personne.

2640 Ça fait que ce qu'on voudrait avoir, c'est... mettons, je ne sais pas, des... une forêt de conifères qui pourrait nous séparer d'un éco-parc industriel, ça serait intéressant puis ça bloquerait à la fois la pollution visuelle, mais également une partie de la pollution sonore, puis de la pollution au niveau de la poussière, puis de...

2645

Oui, c'est donc... ça, c'est ce qu'on vit déjà en ce moment, puis ce qui m'amène à la troisième partie de notre texte, ce qu'on nous promet, en fait.

2650 Une des choses que la Ville de Montréal puis le MTQ nous ont dit, c'est qu'il allait y avoir un prolongement de l'avenue Souigny pour en faire un boulevard – ce qu'on m'a mentionné à plusieurs reprises – qui n'était pas une autoroute, mais qui au final va être un peu une autoroute, mais pour des camions.

2655 On nous a également dit que ça serait des structures de neuf mètres de haut, qu'il ne serait pas possible d'enterrer ces structures-là, qu'elles allaient créer de la pollution visuelle, de la pollution sonore, de la pollution atmosphérique derrière chez nous également. Ça fait que ce sont des choses qui nous préoccupent.

2660 Encore là, ça a été mentionné plus tôt dans la soirée, mais l'espérance de vie dans l'est de Montréal est pas mal plus basse, entre autres pour des facteurs environnementaux. On a peur que ce genre de chose-là, en fait, aggrave la situation puis cause plus de dommages encore à une population qui est déjà affaiblie puis qui a déjà été... qui a déjà goûté, en fait, au développement économique de la Ville.

2665 Donc, encore une fois, si c'est des choses qui doivent se réaliser... c'est quelque chose qu'on aimerait qui n'arrive pas, mais nous, ce qu'on aimerait avoir, c'est un espace vert, un espace intéressant, moins de circulation automobile.

2670 Mais, s'il faut qu'il y ait plus de circulation automobile derrière chez nous, bien encore là, l'établissement d'une zone tampon, peut-être de recréer une partie de... reprendre une partie de ce terrain-là pour en faire un parc, établissement de barrières acoustiques vertes, encore là qui nous permettraient de nous séparer efficacement de ces nuisances-là. Donc, voilà.

2675 Ça fait que pour conclure rapidement, dire qu'on s'oppose à la minéralisation encore plus de l'est de Montréal, un terrain qui est déjà... on vit dans une zone industrielle, puis on se demande

pourquoi, en fait, on choisit encore de développer sur une zone qui... qu'on dit peu développée, mais qui a déjà un milieu de vie intéressant.

2680 Donc, on pourrait avoir un projet, on pourrait faire un projet novateur en 2019. Pourquoi ne pas utiliser des terrains qui sont déjà minéralisés ailleurs dans l'est de Montréal, puis... Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2685 Merci beaucoup pour votre présentation, c'était bien clair. Moi, ça va, je n'ai pas de question. Est-ce que vous avez une question?

M. DAVID HANNA, commissaire :

2690 Non non, c'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

2695 Ça va. Puis... ah oui, puis on avait bien lu votre mémoire, donc merci beaucoup pour votre participation.

Alors comme d'habitude, je vais chercher mes papiers pour vous faire... Avant tout, je... Oui, nous avons entendu tout le monde.

2700 Avant tout, avant de terminer puis avant de vous dire un peu ce qui va se passer ensuite, je vais demander si la Ville avait des faits à rectifier. Non? C'est bon. O.K.

2705 Donc, encore une fois, merci à tous pour vos interventions et pour avoir assisté aux travaux de la commission. La commission, c'est-à-dire nous trois, avec l'aide de Matthieu, commencerons à analyser l'information reçue, toute l'information, l'information en ligne aussi, dans les prochains jours, pour rédiger notre rapport.

Je vous rappelle qu'il sera remis à la présidente de l'Office, qui l'enverra ensuite à la mairesse. Le rapport sera normalement rendu public dans les 15 jours suivants, vers la fin de l'été.

2710 Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux, et c'est le conseil municipal de Montréal qui prendra les décisions.

2715 Toute la documentation relative au projet et tout ce que vous nous avez remis pendant nos séances d'audition restent accessibles en tout temps sur le site de l'Office, donc vous pouvez vous en servir comme bibliothèque, ça reste là. Ça ne reste pas là quelque mois, ça reste là. Tout est en ligne sur le site de l'Office. Si vous voulez aller voir ce qui s'est fait lors de l'Assomption Nord, tout est en ligne. Donc, tout va rester en ligne et nous ajouterons les quelques documents de plus qui nous seront remis.

2720 Tous les mémoires vont être mis officiellement en ligne d'ici vendredi, normalement, là, mais des fois c'est juste un... si on a trop de travail, ça peut peut-être des fois aller à lundi.

2725 Enfin, je vous informe que pour ceux qui souhaitent encore donner votre opinion, il y a toujours encore la possibilité de le faire avec ce que nous, à l'interne, on appelle les minimémoires : ce sont les opinions en ligne. Il y a plusieurs thématiques qui sont proposées, vous allez sur le site, vous les ouvrez et vous avez l'opportunité de nous envoyer vos opinions.

2730 Et tout ça compte autant que tous ceux qui se sont déplacés ici. C'est toute cette information qui sera analysée par la commission. Donc, vous pouvez faire... vous pouvez donc vous prononcer encore en ligne jusqu'au 29 avril 2019.

2735 Alors, c'est ce qui conclut nos travaux pour cette... pour nos séances d'audition. Je vais vous remercier beaucoup pour tout le travail et toute l'information que vous avez apportée à la commission, c'est vraiment précieux. Merci beaucoup et bonne soirée.

AJOURNEMENT

* * *

2740

Je, soussignée, **MARIE-CLAIRE PINET**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

2745

Et, j'ai signé :

MARIE-CLAIRE PINET, s.o.

2750